



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 17 novembre 2017 — Vol. 44 N° 145

Interpellation : L'incapacité du ministre responsable de
l'Abitibi-Témiscamingue à défendre les dossiers
régionaux

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 17 novembre 2017 — Vol. 44 N° 145

Table des matières

Exposé du sujet M. Martin Ouellet	1
Réponse du ministre M. Luc Blanchette	3
Argumentation	4
Conclusions	17
M. Luc Blanchette	17
M. Martin Ouellet	19

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Jean Boucher
M. Alexandre Iracà
M. Éric Lefebvre

Le vendredi 17 novembre 2017 — Vol. 44 N° 145

**Interpellation : L'incapacité du ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue
à défendre les dossiers régionaux**

(Neuf heures cinquante-neuf minutes)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de René-Lévesque au ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue sur le sujet suivant : L'incapacité du ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue à défendre les dossiers régionaux.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Iracà (Papineau); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Boucher (Ungava); M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Lefebvre (Arthabaska).
• (10 heures) •

Le Président (M. Auger) : Merci. Je vous rappelle le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de René-Lévesque aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées ainsi : d'abord, un député de l'opposition officielle, ensuite, le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant la fin de cette séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au député de René-Lévesque. Je comprends également qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième série d'interventions.

Sur ce, M. le député de René-Lévesque, vous avez la parole pour les 10 prochaines minutes.

Exposé du sujet

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, à mon tour de vous saluer, M. le ministre, collègues de la deuxième opposition, mon équipe, et surtout les citoyens et citoyennes qui nous regardent présentement, en ce moment, de l'Abitibi-Témiscamingue.

Aujourd'hui, M. le Président, nous interpellons le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue à la demande des gens de l'Abitibi, mais surtout suite à la tournée de notre chef et de l'équipe du Parti québécois dans la région, qui s'est passée la semaine dernière. Des citoyens sentent, M. le Président, que le ministre ne les entend pas, des citoyens qui sentent que le ministre ne comprend pas leur situation et les enjeux qui les préoccupent, des citoyens qui croient que le ministre ne fait pas avancer leurs dossiers comme il le devrait, des citoyens qui croient que le ministre a oublié qu'il était député de Rouyn-Noranda et pas seulement ministre régional, des citoyens qui se demandent pourquoi le ministre ne les consulte pas avant de prendre des décisions.

En mars dernier, M. le Président, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, dans l'édition *La Frontière*, nous disait que le torchon brûle. *Les gens d'affaires perdent confiance en Luc Blanchette*, et je le cite : «M. Blanchette joue beaucoup son rôle...» Oui?

Le Président (M. Auger) : ...M. le ministre.

M. Ouellet : M. le ministre, pardon. Bien, je faisais une citation. «M. [le ministre] joue beaucoup son rôle de ministre, mais il ne joue pas beaucoup son rôle de député. Avant tout, il est député de la région, il a donc le mandat de faire avancer les dossiers de celle-ci. C'est bien beau, le discours gouvernemental, mais ses électeurs, c'est ici qu'ils vivent», M. le Président.

Nous nous serions attendus à ce qu'une déclaration venant du groupe communautaire ou des syndicats, mais c'est un député libéral qui se fait ouvertement critiquer par un président de chambre de commerce. À ma connaissance, M. le Président, c'est du jamais-vu. Du même souffle, le président de la chambre de commerce mentionne : «Force est de constater que le gouvernement libéral n'est pas un gouvernement prorégion.» Ce constat, M. le Président, c'est l'ensemble des régions du Québec qui le font. Mais ce cri du coeur des acteurs de l'Abitibi représente bien l'échec du gouvernement dans sa relation avec les régions. Durant cette interpellation, M. le Président, nous allons examiner pourquoi un président de Chambre de commerce peut être dans un tel état d'esprit par rapport au ministre.

Parlons un peu d'emploi, M. le Président. En 2004, le gouvernement libéral a imposé une austérité nocive aux régions du Québec. En a découlé une vague sans précédent de centralisation de nos services publics et une désorganisation à grande échelle du développement régional. De plus, le gouvernement a réduit significativement les budgets dans les organismes chargés d'attirer les jeunes en région. Et, durant cette période d'austérité, les jeunes ont quitté les régions pour aller s'établir ailleurs.

Aujourd'hui, M. le Président, la main-d'oeuvre est une denrée rare en Abitibi, et il est difficile de renverser cette tendance. Le flux migratoire est toujours négatif pour la région, même si l'économie se porte un peu mieux. À titre d'exemple, M. le Président, il y a même un restaurant à Val-d'Or qui a dû être fermé temporairement pour cause de manque de main-d'oeuvre. Il y a environ 80 jeunes qui quittent le territoire chaque année pour étudier ailleurs et qui ne sont pas remplacés. Mais, de la part du gouvernement, les solutions sont absentes. On semble incapable de proposer des solutions innovantes pour inciter les gens à venir s'installer dans la région. Selon Perspectives emploi horizon 2019, la région aura 13 500 postes à pourvoir en 2019, M. le Président. 13 000, c'est quasiment la moitié de ma ville centre dans René-Lévesque. Pour l'instant, c'est l'entreprise privée qui tente de trouver des solutions. Or, cette solution globale pilotée par le gouvernement dans les régions n'existe pas. Où sont les gestes concrets? Quelles sont les propositions du gouvernement? Où sont les leviers pour attirer les jeunes en région? M. le Président, on ne les a trouvés nulle part, et j'espère aujourd'hui en avoir un peu plus de la part du ministre.

En santé, autre constat, M. le Président. Il ne faut pas penser qu'il y a seulement les acteurs économiques qui ont critiqué le ministre dans la dernière année, le monde de la santé s'est aussi mobilisé dans la dernière année pour envoyer un message clair au gouvernement, un message que vraisemblablement le ministre régional n'a pas été capable de transmettre lui-même les besoins à son homologue de la santé. Le modèle Barrette a été très néfaste... pardon, le modèle du ministre de la Santé a été très néfaste pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. On se rend compte que la centralisation et la rationalisation des services publics ont désorganisé le réseau de la santé. Les régions sont les premières touchées par sa réforme, et l'Abitibi-Témiscamingue ne fait pas exception.

Récemment, M. le Président, une coalition réunissant 27 organismes ayant comme objectif premier de faire reculer le gouvernement libéral sur les compressions en santé a vu le jour. Je ne peux m'empêcher, M. le ministre, de vous citer votre réponse. La coalition contre les compressions, le ministre a dit : «Je n'ai pas vu grand libéraux là.» Quand j'ai lu ça, M. le Président, j'ai soudainement compris pourquoi le ministre était autant contesté dans sa région. S'il y a des gens qui ne pensent pas comme lui dans la salle, leurs arguments ne sont pas valides. Il n'y a pas de libéraux dans la salle, le cri du coeur qu'envoient ces 27 organisations du domaine de la santé est un «buildup» politique. Il faudrait peut-être rappeler au ministre responsable de la région de l'Abitibi que les usagers du service de santé ne doivent pas être catégorisés en couleurs politiques et que c'est pour leur protection que la coalition a vu le jour. Durant l'interpellation, nous allons voir quels dossiers le ministre a manqué à sa tâche de représenter les intérêts des citoyens qu'il représente.

Parlons un peu de faune, M. le Président. On pourrait croire que le ministre a eu de la difficulté à remplir ses obligations de ministre régional de l'Abitibi parce qu'il est, en même temps, ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs, mais ce serait une erreur. Depuis qu'il est en charge de ce ministère, on assiste à une multiplication des dossiers qui traînent et des décisions prises sans consulter. En ce qui a trait à la faune, quelques dossiers en Abitibi ont démontré que le ministre était allergique à la consultation et préférerait prendre ses décisions seul : protection du caribou, poissons appâts, agents de la faune, distribution des augmentations des permis de chasse et de pêche, M. le Président, j'en passe.

Nous aurions un bloc aussi sur le développement régional. Le bilan du gouvernement libéral en matière de développement régional est désastreux, et les conséquences se font sentir sur le terrain. Pour commencer, au minimum 4,4 millions ont été coupés dans le programme de développement économique de la région, abolition des instances de concertation régionale dans une région où la concertation était bénéfique et positive. Bref, M. le Président, en développement économique régional, les projets manquent à voir le jour.

Donc, on est ici aujourd'hui, M. le Président, pour obtenir des réponses de la part du ministre régional. On est ici parce que les citoyens, citoyennes veulent rêver d'un avenir meilleur. Et présentement, M. le Président, c'est sombre en Abitibi. Et pourquoi je dis que c'est sombre en Abitibi-Témiscamingue? C'est que tous les indicateurs pointent vers une relance du développement économique. On a rencontré, dans le cadre de notre tournée, plusieurs entreprises, et un entrepreneur en question dans le domaine de la forêt nous expliquait qu'il est obligé de fonctionner sur une seule ligne de sciage. Il a les installations, il a les infrastructures, il a les équipements, il veut profiter du boom qu'on vit présentement dans le domaine du bois d'oeuvre. Quand je dis boom, là, c'est que, malgré le fait que les Américains nous ont imposé des droits antidumping, malgré le fait que les Américains nous ont imposé des droits compensateurs, le marché de la construction du bois d'oeuvre est bon pour les États-Unis, puis on a toujours compris que les États-Unis n'étaient pas capables de se satisfaire uniquement par leur marché intérieur, ça prenait le bois du Québec. Donc, malgré tout ça, malgré le fait qu'on vend du bois sur les marchés américains avec une surtaxe et que, dans le fond, les Américains paient cette taxe-là par les consommateurs, bien, j'ai des entreprises en Abitibi-Témiscamingue, M. le Président, qui ne sont pas capables de profiter de ce boom-là parce qu'ils ont totalement besoin de main-d'oeuvre et ils ont besoin d'un plan global pour réaliser et faire face à cet enjeu-là.

Et je sais que ce n'est pas l'objet du gouvernement d'être l'agent de développement économique, ce n'est pas lui qui est aux commandes, mais c'est lui, le gouvernement — et le ministre régional responsable — qui doit mettre les conditions qui favorisent l'attraction de la main-d'oeuvre, qui favorisent sa rétention et qui donnent les moyens aux entreprises, M. le Président, d'obtenir ce qu'ils ont besoin, de la main-d'oeuvre qualifiée, de la main-d'oeuvre disponible et de la main-d'oeuvre qui veuille rester et demeurer en Abitibi-Témiscamingue.

Donc, M. le Président, ces enjeux-là, ils sont importants. On va avoir deux heures pour en parler. Mais, juste avant de terminer, j'ai fait une courte revue des médias dernièrement, depuis cinq mois, et je vais juste vous citer ce que c'est quoi qui se passe en Abitibi et qu'est-ce que les gens ont besoin. Le 13 juin, Radio-Canada nous dit : *La Conférence des préfets questionne les objectifs du nouveau Fonds d'aide au rayonnement des régions*. Le mardi 20 juin, dans *La Frontière : Un seul accélérateur à Rouyn*. Le dimanche 27 août, Radio-Canada : *Une femme accouche devant la porte barrée de l'hôpital*. Le vendredi 29 septembre, Radio-Canada : *Seule l'Abitibi reçoit moins de financement culturel cette année*. Le jeudi 5 octobre, Radio-Canada encore : *La naissance d'une coalition de 27 organismes pour contrer les coupes en santé*. Le 19 octobre, Radio-Canada encore : *Déficit de 10 à 15 millions au CISSS-AT à prévoir*.

Voilà, M. le Président, un échantillon juste des cinq derniers mois. Alors, M. le Président, j'imagine que le ministre a hâte que le mandat se termine, parce que, sur ces questions-là, on attend des réponses et, malheureusement, on ne les obtient pas.

Alors, aujourd'hui, M. le Président, je m'adresse au ministre. Il nous reste un an avant l'élection. Je pense que les gens de l'Abitibi-Témiscamingue n'ont pas besoin de promesses électorales, ont besoin de véritables engagements. M. le ministre, vous avez deux heures aujourd'hui pour nous convaincre que, dans la dernière année qui reste, vous allez adresser les problématiques au Conseil des ministres, vous allez arriver avec des solutions tangibles pour les citoyens, vous allez arriver avec un plan pour la main-d'oeuvre, vous allez arriver avec des situations qui vont permettre au milieu de la faune de réussir à profiter d'une meilleure écoute, vous allez arriver avec des solutions qui vont permettre du développement économique régional. Bref, M. le Président — M. le Président, je m'adresse au ministre — ce matin, là, j'ai l'occasion de lui déposer un plan d'action avec différents points prêts à être travaillés avec les acteurs de la région. Je m'attends à une main tendue ce matin et je m'attends surtout à des actions concrètes pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue. Merci beaucoup, M. le Président.

• (10 h 10) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de René-Lévesque. Également pour 10 minutes, M. le ministre.

Réponse du ministre

M. Luc Blanchette

M. Blanchette : Merci, M. le Président. D'abord, permettez-moi de saluer mon collègue de René-Lévesque, ainsi que le personnel qui l'accompagne, et de même que mon collègue d'Arthabaska, son personnel également. C'est intéressant, on est, tout le monde, en tout cas pour ma part, dans une première interpellation.

Je tiens à mentionner aussi la présence de Line Drouin, je commence par elle parce qu'elle était sous-ministre associée en mines du temps que j'étais ministre délégué aux Mines, donc, maintenant, elle est sous-ministre en titre — donc elle me suit ou on se suit, je ne sais pas trop, mais essentiellement je suis très content parce qu'ensemble on a réussi à relever un défi important, celui de la relance dans l'industrie minière — de même que mon personnel du cabinet, bien sûr, et mes collègues de l'Assemblée nationale, le député d'Ungava, le député de Papineau. Bien content d'être là, de vous retrouver à m'accompagner là-dedans.

Écoutez, je comprends que nous sommes ici pour parler de la présence du gouvernement en Abitibi-Témiscamingue. On va reprendre chacun des points, ça va me faire plaisir de les aborder, mais permettez-moi d'abord de prendre un instant pour parler de moi-même. Ça ne sera pas long, mais juste camper les choses. Je suis ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue depuis le 23 avril 2014 et j'en suis extrêmement fier. Depuis la première minute jusqu'à la dernière minute, je travaillerai pour ma région. Et, pour faire une suite à ce que vous avez souhaité, bien, j'espère, bien sûr — j'ai annoncé ma candidature à l'investiture et je l'ai gagnée — être effectivement candidat aux prochaines élections et être ici pour un autre quatre ans, éventuellement, mais ça, c'est la population qui en décidera.

L'Abitibi-Témiscamingue, moi, ça fait 32 ans que je l'habite. Avant même de me lancer en politique, j'ai visité les 17 régions du Québec, dont la vôtre, sur la Côte-Nord, très belle région, soit dit en passant, mais c'est véritablement dans ma région qu'on a fait le choix, ma conjointe et moi, et cette région-là, je l'ai à coeur. Ce qui m'a attiré, c'est beaucoup la dimension «friendly». Tout le monde se tutoie en région, et j'en suis très fier, et tout le monde se parle, parle franchement, parle durement, mais parle de façon très honnête et avec le coeur, et c'est mon intention. J'ai choisi cette région-là parce que c'était une terre d'opportunités. Quand je suis entré en Abitibi-Témiscamingue, j'avais à peine 25 ans, et depuis ce temps-là j'y suis. Donc, si on fait un calcul rapide, j'en ai 57 aujourd'hui... À mon actif, avec ma conjointe, bien sûr, de tous les jours qui m'accompagne, j'ai un Témiscamien, une Abitibienne et un Abitibien, j'ai trois enfants, dans le fond, et qui couvrent la région.

Juste une petite nuance, et je vous demanderais d'être très respectueux, parce que c'est dans ma région de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, on ne parle pas juste de l'Abitibi, on parle toujours de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Témiscamingue fait partie de cette belle grande région que je représente à l'Assemblée nationale. L'Abitibi-Témiscamingue, c'est la rencontre entre des paysages qui sont époustouffants et le caractère humain de la chose. Les gens, ils sont chaleureux, ils sont accueillants. On y retrouve une nature dans toute sa beauté et toute sa majestuosité et où la qualité de vie est une fierté régionale sans pareille.

Pour ces raisons, j'ai décidé, il y a plus d'une trentaine d'années, d'y élever ma famille et j'ai décidé, voilà quatre ans, de relever des défis pour faire avancer cette région. Je reviendrai plus tard sur la santé et services sociaux, puisque c'est un peu par là que j'ai été invité à représenter, à faire un peu plus de politique, puisque j'ai été dix ans à la tête du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda et j'ai représenté l'Abitibi-Témiscamingue à l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux. Et, lorsque j'étais trésorier à l'exécutif de cette association-là, c'est là qu'on m'a demandé : Me permettriez-vous de vous donner votre cellulaire au premier ministre — à l'époque, il n'était pas premier ministre, il était chef de parti — il cherche un candidat pour Rouyn-Noranda, ce que j'ai accepté avec plaisir. Bon, l'échange que j'ai avec le premier ministre, chef de parti à l'époque, a duré 45 minutes. Avec ma conjointe, j'avoue que ça a duré trois mois de la convaincre de me lancer en politique parce qu'elle connaissait très, très bien le contexte politique. D'ailleurs, si je reprends les propos de mon collègue d'Abitibi-Ouest, et je vais être très gentil, il trouvait ma conjointe très charmante, et essentiellement c'est une des raisons pour lesquelles on est toujours ensemble, avec ma conjointe.

Au quotidien, j'ai la chance d'être accompagné de plusieurs personnes qui m'épaulent dans ma tâche. J'ai mis une permanence à Ville-Marie, j'ai trois personnes qui travaillent pour moi également à Rouyn-Noranda et tout un

cabinet à Québec, bien sûr. Il est tout à fait faux de dire que je préfère ma tâche de ministre. Il faut faire les deux. C'est des responsabilités supplémentaires qu'on a, mais on est toujours — et je pense que les collègues de l'opposition et de la deuxième opposition vont être d'accord avec moi — d'abord et avant tout député de circonscription, et ça, c'est vraiment important. Je travaille bien avec mon collègue d'Abitibi-Est, qui est malheureusement à l'extérieur, parce qu'il ne pouvait pas être là, il est en mission en Nouvelle-Écosse, je crois, mais essentiellement il aurait bien aimé être ici. On a voulu faire déplacer cette rencontre-là, mais essentiellement ça n'a pas été possible.

Par ailleurs, comme député, je me suis assuré d'avoir des visites de mes collègues qui croient dans l'Abitibi-Témiscamingue et qui m'ont soutenu. Et là je fais juste vous donner en vrac très rapidement la série : les ministres des Finances, des Transports, de la Santé, des Aînés, de l'Environnement, de l'Économie, du MFFP — et je ne parle pas de moi, mais de mon prédécesseur — ministères de l'Énergie, Ressources naturelles, du Tourisme, des Affaires municipales, de la Culture et des Communications, et de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation, et des PME et de la Déréglementation. Toutes ces personnes-là sont passées, la plupart, justement, par la Chambre de commerce. Et je salue, effectivement, le président de Chambre de commerce.

Il faut dire que la revue de presse, c'était avant qu'on annonce l'aérogare. Maintenant, je serais bien curieux de l'entendre, puis je vous invite à le consulter, sur mon travail. L'aérogare, c'est un projet structurant qui était pour l'Abitibi-Témiscamingue qu'on a bien livré. Et je vous donnerais deux citations. Il y en a une qui vient du ministre des Finances, qui disait que le Québec, sans l'Abitibi-Témiscamingue, serait moins riche. Et une autre, toujours du même auteur, le ministre des Finances, qui dit : On a dit ce qu'on va faire et on fait ce qu'on a dit.

On a... pas nous, mais l'opposition nous définit souvent en parlant d'austérité. Je vous ferai remarquer que l'austérité, ça a été une période de rigueur budgétaire. Je pense que — puis, comme économiste de formation — l'austérité, c'est vraiment ce qui se passe, essentiellement, en Grèce, où que les taux de chômage sont de l'ordre de 30 %, les niveaux d'endettement, de façon vraiment importante, très, très élevés et une population très inquiète qui se font même couper dans leur programme de pension, etc. On n'en est pas là au Québec, heureusement.

Une des raisons pour lesquelles je me suis fait élire à la dernière occasion, c'est qu'il y avait une prédécesseure, et j'ai nommé la députée de Vachon, qui a fait fuir les investissements. Lorsque je faisais des représentations au PDAC ou Prospecters & Developers Association of Canada, les gens parlaient beaucoup de «refresh in English» puis rafraîchissant en français, comme de quoi que, depuis qu'on était là, c'était une meilleure place, une meilleure attractivité pour faire des investissements. On est passé du 2^e rang, suite aux interventions du Parti québécois, à un sixième suite à nos interventions. Et ce travail-là, j'ai eu le plaisir de le faire avec la collègue sous-ministre associée, à l'époque.

On est le gouvernement des investissements. Et la situation dans laquelle on est en train de vivre une situation de quasi-plein-emploi, puisque, oui, on a passé... on a oscillé, 4,4 % de chômage, 4,7 %, 5,1 %, 5,5 %, on est dans ces eaux-là. Nous sommes la meilleure région périphérique en matière de performance sur le plan économique, en matière d'investissement et d'emploi. Par ailleurs, et je suis tout à fait confortable avec la position que mon collègue donne, le principal enjeu est effectivement un enjeu de pénurie de main-d'oeuvre, pénurie de compétences. On a fait allusion au McDonald's de Val-d'Or qui a fermé en raison des emplois non qualifiés qui manquaient là-bas, c'est tout à fait fondé. Maintenant, on est proche de nos entreprises, mais je peux vous dire que, dans le domaine minier, qui sert de locomotive, essentiellement, ça porte vraiment beaucoup ses fruits, et les investissements ont toujours été à la hausse.

Donc, si on parle des problèmes de la région, bien sûr, il y a une question d'attractivité. Les gens choisissent l'Abitibi-Témiscamingue, et nous, on n'est pas — puis je comprends que la problématique elle est aussi sur la Côte-Nord — sur le «fly-in/fly-out». On prend la main-d'oeuvre, l'expertise qu'on a en Abitibi-Témiscamingue et on l'envoie, que ce soit à Radlin, à Canadian Realties, que ce soit à Gold Corp, ou même à Matagami, ou ailleurs dans le Nord-du-Québec, et on dessert ces zones-là pour bien développer ces mines. Et l'expertise, la compétence des gens de l'Abitibi-Témiscamingue est bien reconnue à cet effet-là. Il doit être conscient, mon collègue, que c'est un peu le même genre de problématique que lui vit chez lui.

Donc, toute la problématique d'attractivité de la main-d'oeuvre et le développement de la main-d'oeuvre, c'est quelque chose auquel je m'adresse. Et, honnêtement, on aura l'occasion de revenir, mais il y a de bons dossiers qui sont en développement. Je fais juste mentionner, parce que, si mon prédécesseur, l'ex-député péquiste de mon comté, m'écoutait... il a rêvé d'aérogare et de voie de contournement, d'un centre hospitalier à Ville-Marie, d'une radiothérapie, moi, je suis tout en train de réaliser ça. Il a même rêvé d'Opémican et de parc Aiguebelle en termes d'investissements, on est en train de les réaliser.

Argumentation

Le Président (M. Auger) : Merci. Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange avec une première série d'interventions. M. le député de René-Lévesque, pour cinq minutes.

• (10 h 20) •

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. D'entrée de jeu, je suis un peu abasourdi que la collègue de Vachon ait eu autant d'impact sur la chute des prix des métaux. Comme député, honnêtement, j'aimerais avoir cet impact-là, honnêtement, pour être capable de dire : J'ai une incidence sur les marchés. Si, effectivement, il y a eu une crise des métaux en Abitibi, ce n'est pas par le travail de la collègue de Vachon, mais c'est par un contexte économique mondial, je l'ai vécu du côté de la Côte-Nord. Alors, je pense que c'est prêter des intentions à la collègue qui sont néfastes.

M. le Président, c'est un véritable enjeu, la main-d'oeuvre, présentement en Abitibi-Témiscamingue. Le taux de chômage est à 4,8 % en juillet. Je pense que toutes les régions du Québec espéraient, M. le Président, d'avoir ce taux de chômage là très bas. Moi, chez nous, là, c'est 6,4 %, 6,8 %, les derniers chiffres. Et d'ailleurs, hier, j'avais une manifestation

de travailleurs sans emploi qui demandent au gouvernement de l'aide. 62 % des entreprises qui sont nées par le Mouvement de la relève d'Amos-région cherchent quelqu'un pour pourvoir un poste. Ce problème, M. le Président, est généralisé à presque dans tous les domaines. Le ministre en a fait mention tout à l'heure dans un restaurant de service rapide, mais il y a plusieurs restaurants de Val-d'Or qui ont dû fermer temporairement leurs restaurants par manque de main-d'oeuvre. Il y a environ 80 jeunes qui quittent la région chaque année pour aller étudier. Plusieurs partenaires économiques de la région de Val-d'Or ont lancé, le 1er novembre dernier, un vaste chantier de l'emploi pour tenter de pallier à la pénurie de main-d'oeuvre qui frappe durement la région.

Pour la main-d'oeuvre, M. le Président, on parle d'un triple échec. Et le ministre disait tout à l'heure : Écoutez, ce n'est pas de l'austérité, c'est de la rigueur. Appelez ça, comme vous voulez, vos décisions économiques que vous avez prises ont été une véritable entrave et un coup de semonce directement pour l'avenir économique des régions. Et le constat qu'on a aujourd'hui, M. le Président, c'est la réponse de cette décision du gouvernement. Pourquoi c'est un triple échec, M. le Président? Un échec dans la régionalisation de l'immigration avec les suppressions ou le rationnement des organismes qui pouvaient attirer les immigrants dans la région, c'est un échec de l'attraction de la main-d'oeuvre, puisque le bilan migratoire est négatif et c'est un échec de rétention. M. le Président, les gens sur le terrain, là, ce qu'ils demandent, là, c'est du leadership politique. Ils se demandent qui va nous aider à prendre ce dossier-là entre les mains. La crise de la main-d'oeuvre ne cesse de prendre de l'ampleur, M. le Président. Cette catastrophe est en partie causée par l'inaction du gouvernement. Ils ont agi, M. le Président, comme des spectateurs passifs.

L'activité économique amène son lot de défis auxquels il faut effectivement s'attaquer. Alors, si on n'est pas capables de fournir à nos entreprises une main-d'oeuvre qualifiée, une main-d'oeuvre disponible, mais pas juste dans les entreprises manufacturières, là, ou dans le domaine des mines, ou dans le domaine de la foresterie, mais tous les services connexes, toutes les entreprises de deuxième, de troisième transformation et tous les services autour, quel genre de qualité de vie on va offrir aux Abitibiens puis aux gens du Témiscamingue? Qui sera intéressé à venir s'installer en Abitibi pour dire : Aïe! Je n'ai pas juste un travail, j'ai une vie sociale, j'ai un cinéma, j'ai des spectacles, je peux aller au restaurant?

C'est ce tour global là qui doit être pris, et c'est pour ça que la Chambre de commerce a créé, effectivement, son collectif, pour dire : Aïe! Ensemble, on fait quoi? Ce qu'ils ont fait, M. le Président, ils ont fermé les directions régionales du MELS et du MIDI. S'il y a bien deux organisations qui pouvaient nous donner un coup de main dans l'attraction et la rétention de main-d'oeuvre, c'étaient bien ces deux organisations, M. le Président. L'autre chose, puis quand on regarde ce que les chiffres nous disent, il y a un manque criant de logements et des résidences pour les familles.

Alors, quand on additionne ça, donc, j'ai les entreprises qui sont prêtes à prendre de l'expansion, qui sont en mode augmentation de productivité, je n'ai pas de main-d'oeuvre, je n'ai pas de services pour les attirer puis, on va en parler tout à l'heure dans le service de la santé, dans certains cas, j'ai des ruptures, je n'ai même plus de services de proximité, je n'ai pas de logements. Ceux et celles qui pourraient donner un coup de main pour faciliter l'immigration, faciliter la francisation, on ne les a plus. Bref, de quelle façon le ministre va pouvoir regarder ce problème-là pour dire : Ça, là, ce n'est pas de me faire élire en 2018 qui importe, ce qui m'importe, là, pour la prochaine année, là, c'est de donner les moyens à l'Abitibi-Témiscamingue de réussir à relever le défi du manque de main-d'oeuvre, de réussir aux entreprises d'avoir une main-d'oeuvre qualifiée, de réussir ce véritable virage que l'Abitibi-Témiscamingue, comme toutes les autres régions ressources du Québec, doivent faire face, une diversification de leur économie?

Alors, ce que je veux savoir aujourd'hui, M. le Président, je tends la main, là, au ministre, là : On peut-u discuter d'un plan solide pour faire de l'attraction de main-d'oeuvre, de l'attraction d'immigrants, de la rétention, d'amélioration de services, d'accès au logement? Bref, j'attends les solutions aujourd'hui, M. le ministre. Quel est votre plan d'action pour faire face à cet énorme défi? Je vous le dis, 4,6 % de chômage, il y a plusieurs régions du Québec qui aimeraient ça être à leur place, mais c'est tout un défi pour réussir à le maintenir bas, mais c'est tout un défi aussi pour le maintenir encore en vie pour les prochaines années.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre, également cinq minutes.

M. Blanchette : Oui, merci, cher M. le Président. Je tiens à saluer, d'ailleurs, mes concitoyens et concitoyennes de la région qui nous écoutent et de même que les entreprises, que j'accompagne parfois et que je soutiens totalement.

Écoutez, dans mon ancienne vie, lorsque je ne faisais pas de politique mais que j'étais économiste du travail pour le gouvernement du Canada, j'ai réalisé deux études sur le vieillissement de la main-d'oeuvre. Et d'ailleurs c'était inspiré de mon collègue Claude Arseneault, de la Côte-Nord, celui qui avait inventé la méthode. Essentiellement, on prévoyait toute la main-d'oeuvre dans ses départs à la retraite, avec les différents régimes de retraite qui se rattachaient à chacune des entreprises. Essentiellement, en 2003, j'ai sonné l'alarme sur le problème criant d'une pénurie de main-d'oeuvre, autant sur les remplacements d'emplois que sur la création d'emploi. Et donc j'ai été le premier, en Abitibi-Témiscamingue, à sonner cette alarme-là et auprès, justement, du président de la Chambre de commerce, j'ai beaucoup insisté. On a fait une rencontre spécifiquement là-dessus pour dire : Ce serait intéressant que les chambres de commerce s'unissent pour parler de façon constructive de cette pénurie et de combler les besoins.

Il y a différentes mesures. Ce ne sera pas une mesure, mais ce sera différentes mesures. Je tiens à rappeler, pour le développement minier de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or en particulier, donc la région plus Abitibi, que les immigrants, autant de l'Europe du Sud que de l'Europe de l'Est... pas du Sud, mais de l'Ouest et de l'Est, ont comblé énormément de besoins. Les Chaïk, Tchuk, enfin, tous les noms slaves, et on voit ça dans l'annuaire téléphonique de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est une richesse importante. Il y a même toutes sortes d'infrastructures. Sur le plan culturel, ça a été très, très riche, et on parle des années 20, 30, 40 et 50, où que l'immigration était très ouverte.

Tout récemment, mon collègue David Heurtel est venu en Abitibi-Témiscamingue pour faire ses représentations. Il y a eu une vaste consultation. Il y avait plus d'une trentaine — puis je pense que c'était une quarantaine, pour être précis,

mais le chiffre est sous réserve — d'intervenants en matière de main-d'oeuvre qui insistaient énormément sur la chose, la fonction immigrante étant une fonction parmi d'autres. Mais, oui, il y a du raccrochage scolaire, donc on parle du projet de loi n° 70 de mon collègue le ministre de l'Emploi. On parle également vraiment beaucoup de rencontres régionales avec les préfets, et c'est leur première préoccupation, la main-d'oeuvre, aussi. La table des préfets, ils sont sur le sujet et, croyez-moi, ils défendent à coeur le sujet.

J'oserais dire aussi que la pénurie de main-d'oeuvre pourrait être comblée en partie aussi par des gens qui pourraient s'établir. Or, le bilan migratoire, la situation démographique en Abitibi-Témiscamingue... Bien sûr, on souhaiterait plus avoir un plus fort bilan migratoire, mais essentiellement, en Abitibi-Témiscamingue, on a un taux de natalité un peu supérieur au reste du Québec, et ça nous comble, à long terme, de besoins. Je trouve ça vraiment important.

Ça veut dire que, dans un contexte de vieillissement démographique... Parce que, sans vouloir entrer trop dans les chiffres, bien, on sait que le vieillissement, c'est une réalité. Il va peut-être falloir regarder sur comment on peut allonger la durée de vie active pour les gens qui le souhaiteraient, bien sûr, comment raccrocher des gens qui sont en dehors du marché du travail sur le marché du travail, bien sûr, comment attirer une main-d'oeuvre immigrante et compétente aussi, avec leurs familles. Moi-même, sur ma rue, j'ai beaucoup de Libanais. On l'appelle la filière libanaise. C'est des gens qu'on retrouve beaucoup en santé, beaucoup en éducation, autour de l'université et du cégep, mais également de la commission scolaire. Et, honnêtement, il y a énormément d'énergies qui sont mises là-dessus.

Je vous dirais aussi, un peu pour revenir sur la députée de Vachon, écoutez, le 20e rang que le Québec occupait sous le régime de Mme la députée de Vachon à l'époque, c'était beaucoup parce qu'elle faisait fuir les investissements. Tout de suite après, lorsqu'elle a quitté, les investissements se sont mis à croître. Jusque 2016 à 2017, on a été dans de très, très bonnes années et on est sur le point de battre des records. Et, quand on dit des investissements en exploration, c'est vraiment ce qui nous permet d'augmenter, je dirais, le nombre de mines. On est chanceux, en Abitibi-Témiscamingue, on est dans le secteur aurifère, mais il faut aussi diversifier la chose. Je peux comprendre mon collègue, qui, lui, est dans le fer, ça va moins bien. Ce n'est pas, effectivement, de sa faute. Mais en ce qui concerne le secteur aurifère, il y va un peu de la responsabilité de l'ex... c'est-à-dire l'actuelle députée de Vachon, qui n'en avait pas nécessairement en faveur du développement de l'industrie minière, mais plus sur le plan environnemental. Maintenant, il s'agit de bien faire les deux, c'est une question d'équilibre.

• (10 h 30) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Juste une petite consigne — des fois, vous réussissez, puis d'autres fois, moins bien — donc, on ne doit pas utiliser les noms personnels, mais bien utiliser les titres, soit députés et ministres. Donc, pour les cinq prochaines minutes, M. le député d'Ungava.

M. Boucher : Alors, bon matin à tous. (S'exprime dans une langue autochtone). C'est un plaisir pour moi, ce matin, d'être ici dans cette interpellation au ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs. Comme vous le savez peut-être — si vous ne le savez pas, vous allez l'apprendre — je suis l'adjoint parlementaire du ministre, donc ça me fait doublement plaisir d'être ici ce matin. Je salue mon collègue d'Arthabaska, mon collègue du comté de René-Lévesque, bon matin.

Écoutez, à entendre le collègue de René-Lévesque, en Abitibi-Témiscamingue, on assiste pratiquement à l'armagédon, c'est la fin du monde, une région qui n'est pas attractive, une région avec un bilan migratoire négatif, c'est épouvantable, puis il y a un grand coupable, semble-t-il que ça serait le ministre responsable de la région. Écoutez, je pense que c'est une vision assez limitée de la chose. Si on fait la tournée du Québec, puis ça, c'est vrai en Abitibi, c'est vrai en Beauce, c'est même vrai en Gaspésie, je suis sûr que c'est vrai sur la Côte-Nord, c'est particulièrement vrai dans mon comté, le comté d'Ungava, hein, un petit comté qui couvre à peine la moitié du territoire du Québec, 53 % du territoire du Québec, au-delà de 870 000 kilomètres carrés...

D'ailleurs, une petite anecdote en passant. On parle du Plan Nord — puis moi, je suis chanceux d'avoir chez nous la Société du Plan Nord — le Plan Nord couvre 1,2 million de kilomètres carrés du territoire du Québec. De ce 1,2 million là, plus de 70 % du territoire couvert par le Plan Nord, c'est dans le comté d'Ungava. Donc, on parle du ministre comme le ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, oui, c'est vrai, je ne veux pas lui enlever rien à son titre, mais je veux en rajouter à son titre, il est aussi responsable du Nord-du-Québec, et j'en suis très content, puis j'en suis très fier à ce niveau-là, puis je suis très fier de l'appuyer à ce niveau-là.

M. le député de René-Lévesque parle, bon, de l'Abitibi-Témiscamingue comme d'un endroit dévitalisé où ce n'est pas intéressant d'aller habiter, où les gens s'en vont parce qu'il n'y a pas de cinémas, parce que les restaurants ne sont pas satisfaisants, il n'y aurait pas de spectacles. Écoutez, c'est un défi pour toutes les régions éloignées. D'ailleurs, c'est un défi aussi pour le comté d'Ungava. Qu'on parle, bon, de la ville de Chibougamau, qu'on parle des villes de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon, Chapais, qu'on parle des localités de Valcanton, Villebois ou Radisson, c'est un défi d'attirer de la main-d'oeuvre. L'attraction des grandes villes, qu'on parle de Québec ou de Montréal, ça a son effet partout au Québec. On parle de la Beauce, c'est exactement la même chose. Donc, il faut être plus imaginatifs, il faut inventer. C'est sûr que la vie en région, ce n'est peut-être pas une vie pour tout le monde, ça dépend du style de vie de chacun.

Alors, moi, de mon côté, si on parle de ce côté-là, bien, on sait que le ministre responsable de la Main-d'oeuvre, en compagnie du ministre responsable de l'Immigration — j'allais presque m'échapper à dire leurs noms, mais croyez-moi, je vais résister à la tentation, M. le Président — sont justement en train d'organiser une tournée à travers du Québec pour savoir quels sont les sons de cloche partout en région puis comment on pourrait faire, tous ensemble, une politique pour attirer de la main-d'oeuvre, attirer des familles en région. Pas juste aller occuper un emploi, parce que, vous savez, si vous quittez, là, pour une ville nordique et puis que vous êtes bien heureux de neuf heures à cinq heures du lundi au vendredi, mais le reste du temps, vous vous ennuyez comme une pierre au bord du chemin, ce n'est pas un mode de vie intéressant, puis la personne va songer à quitter le plus tôt possible. Donc, c'est de créer des milieux de vie, montrer quels sont les

attraits de la région puis faire en sorte d'attirer des familles. Puis je suis convaincu, là, que, dans ça, le ministre de l'Immigration et le ministre responsable de la Main-d'oeuvre bénéficient de l'appui total du ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

J'en aurais long à dire aussi concernant la faune, le plan de gestion du caribou. J'aurai l'occasion de revenir là-dessus un petit peu plus tard, M. le Président. Je vois déjà le temps qui défile, puis il me reste à peine 30 secondes, là, pour conclure.

Alors, je peux vous dire que, dans ça, il y a des grands défis à réaliser, c'est des choses qui ne sont pas faciles. La pénurie de la main-d'oeuvre, bon, ça passe par l'immigration, ça passe par l'arrivée de néo-Québécois et puis de faire connaître nos régions, bon, aux gens qui ont souvent tendance, là, à rester dans les grands centres, Montréal, Québec, qui n'iront pas, si on veut, porter leur attention vers des régions plus éloignées. Donc, là-dessus, je pense qu'on peut compter sur le ministre, là, pour développer des politiques puis attirer des gens dans nos régions. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Ungava. Deuxième série d'interventions, M. le député de René-Lévesque, toujours cinq minutes.

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, l'Abitibi ne vit pas une période noire, elle est dans une époque, tout comme le Témiscamingue, à un tournant. Alors, ce qu'on fait aujourd'hui, M. le Président, c'est de voir si, effectivement, le ministre et les collègues qui sont députés représentants de l'Abitibi et du Témiscamingue ont le désir et la volonté, mais les actions concrètes de trouver les véritables solutions à cette problématique.

Un bloc important, M. le Président, qu'on va adresser, c'est le bloc santé. Et j'aimerais commencer tout d'abord par le dossier de l'IRM en Abitibi. Donc, le 21 décembre, M. le Président, le C.A. du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue décide à l'unanimité de remplacer l'IRM mobile par une IRM fixe à l'Hôtel-Dieu d'Amos en se basant sur une évaluation qui conclut que cette option permettrait de procéder à 25 % plus d'exams qu'avec un appareil mobile. En parallèle, face à l'augmentation du volume d'exams en IRM dans la région, le CISSS annonce son intention d'acquiescer une deuxième IRM fixe qui serait située à Rouyn-Noranda quand le projet de centre de radiothérapie serait complété. Le 11 octobre, le ministre de la Santé annonce qu'il rejette la décision du CISSS et que l'IRM de la région demeure mobile. L'exemple de l'IRM est symptomatique, M. le Président, du règne du ministre de la Santé. Toutes les villes, les médecins, les experts, la population disent que, pour respecter le modèle régional, l'IRM doit être fixe à Amos. Or, le ministre fait fi du consensus et persiste à dire que l'IRM va être mobile. M. le Président, est-ce qu'on est en train de centraliser, là?

Si je résume, les acteurs de la santé, les citoyens, les élus demandent tous une IRM fixe, et on obtient une IRM mobile. Alors, la question qu'on a, M. le Président : Est-ce que le ministre responsable de la région a été capable de défendre les intérêts et le vouloir de toute la collectivité pour que sa population obtienne ce qu'elle croyait être la chose la plus juste? Quand on regarde l'annonce du gouvernement, M. le Président, je pense que la réponse, c'est non. J'ai ici le communiqué... Attends un peu... Il est ici, oui, O.K.

Une voix : ...

M. Ouellet : Non, ce n'est pas grave. On avait le communiqué, M. le Président, malheureusement je ne le trouve pas. Ce n'est pas grave. Mais, bref... Oui, oui, tu me le fourniras.

Ce qui était aberrant un petit peu dans le communiqué, M. le Président, c'est lorsqu'on a la... Ah! je l'ai, je l'ai. Excusez-moi. Ce qui était un peu aberrant, M. le Président, dans le communiqué, c'est qu'on nous disait que le ministre se satisfait de la réponse et dit que, grâce à ça, ça va permettre de bénéficier de meilleurs services possible, alors que tous les gens disaient ce n'est pas ça qu'ils voulaient, qu'avec une IRM fixe on allait atteindre 25 % plus d'exams. Il nous dit dans son communiqué : Non, non, le mobile va répondre à plus de demandes. Et le député d'Abitibi-Est continue dans le communiqué, en disant, écoutez : Je suis fier de constater que notre gouvernement demeure à l'écoute des besoins concrets de notre région, comme en témoigne ce financement pour accorder et maintenir l'accessibilité d'un service fort important pour tous. Le renouvellement de cet appareil est essentiel, de manière à être ciblé plus efficacement, et il contribue à la qualité des services auprès des patients. Bref, ce qu'il nous dit : C'est la meilleure décision qui devait être prise, alors que tout le monde s'entendait que c'était le contraire, M. le Président.

Si je continue sur le dossier de l'accélérateur, le nouveau centre de radiothérapie ne comporte seulement qu'un seul accélérateur, contrairement à ce qu'est la norme, et ce que le P.D.G. du CISSS nous dit... et c'est très rare qu'au Québec... puisque la plupart des centres en ont beaucoup plus qu'un. D'ailleurs, ce centre de radiothérapie qui, selon le ministre, devait ouvrir ses portes en 2018 n'est toujours pas réalisé. Dans les faits, le 3 novembre, le ministre a annoncé des fonds pour réaliser une étude d'opportunité pour une ouverture éventuelle en 2020.

M. le Président, encore une fois, on a des gens qui demandent quelque chose, des gens qui sont réputés être connaisseurs, là, c'est le P.D.G. du CISSS, et là on retarde encore et encore des annonces pour qu'on donne des services de proximité, tellement qu'il y a eu le lancement, comme je le disais tout à l'heure, d'une coalition régionale contre les compressions pour dire : Écoutez, cessez. Les compressions budgétaires anticipées de 30 millions pour la région fermeraient les lits, de 100 à 110, M. le Président. Est-ce que c'est ça, les services de proximité pour les gens d'Abitibi-Témiscamingue? Puis là, là, je ne vous ai pas encore parlé des ruptures de services, là : Centre hospitalier de La Sarre, en 2016, rupture de services en anesthésie pendant quelques semaines; 22 septembre, annonce d'une nouvelle rupture de services pendant deux semaines; printemps 2016, Pavillon Sainte-Famille, pour la ville Sainte-Marie, rupture de services en anesthésie pendant quelques semaines; 19 octobre, annonce du départ de l'anesthésiste de Ville-Marie vers le Centre hospitalier de La Sarre, ce qui risque de provoquer une découverte pendant 34 semaines. M. le Président, la région de l'Abitibi-Témiscamingue fait face à de nombreux défis, je m'attends à des réponses du ministre à ce sujet.

• (10 h 40) •

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le ministre, cinq minutes.

M. Blanchette : Oui, merci, et je vais répondre à ces trois questions-là au moins avec grand plaisir. Sur la résonance magnétique mobile, bon, un, c'est inexact, M. le Président, je tiens à le corriger, parce que ce n'est pas l'ensemble des municipalités qui étaient en faveur de cette décision-là, c'est inexact. Pensez aux gens du Témiscamingue, pensez aux gens de Rouyn-Noranda, ça ne faisait pas du tout leur affaire que l'IRM devienne fixe à Amos. Par contre, je peux comprendre les gens d'Amos, ils le souhaitent ardemment. Maintenant, la décision d'avoir une résonance magnétique mobile, et ça, si mon collègue venait plus souvent en Abitibi-Témiscamingue, il pourrait le comprendre... Je pense que... une visite? Est-ce que je me trompe? Est-ce que c'est ça? Vous êtes venu une fois en Abitibi-Témiscamingue? Enfin, là il fait écouler mon temps, mais...

Le Président (M. Auger) : Votre réponse.

M. Blanchette : ...c'est sympathique. Écoutez, la résonance magnétique, voilà 20 ans, on a décidé de mettre la résonance magnétique sur roues pour mieux desservir chacune des MRC. Et il faut bien prendre en compte que, quand c'est une résonance magnétique mobile, c'est qu'on répond à des besoins qui sont locaux. Au lieu de faire déplacer tout le monde... notamment, de Témiscaming jusqu'à Rouyn, on en a pour 2 h 30 min, et une autre heure et quart pour se rendre à Amos. Ce n'est pas ça, du service de proximité. La résonance magnétique a été décidée, il y a une centrale de rendez-vous qui va prendre tous les rendez-vous et qui aura une répartition par territoire de MRC. C'est quatre MRC qui vont en profiter, puisque c'est rattaché à certains types de chirurgies. Donc, la résonance magnétique, c'est la meilleure décision que ce soit maintenu mobile.

Dans la présentation que le CISSS-AT a faite, que je respecte beaucoup, il était question d'avoir une deuxième résonance magnétique une fois que celle d'Amos... La résonance magnétique aurait été mise fixe à Amos, il y en aurait eu une deuxième à Rouyn-Noranda. Moi, je me suis informé auprès du ministre de la Santé : Est-ce que c'est vrai qu'il va y avoir une deuxième résonance magnétique? Il dit : Mais non, c'est impossible. Et on comprendra que ce n'est pas au conseil d'administration du CISSS-AT de décider des investissements ou non dans leur établissement. Ils peuvent faire des recommandations, mais essentiellement ça appartient au ministre de savoir quels seront les investissements et à quelle hauteur. Moi, je me suis informé : Est-ce qu'on aura une deuxième résonance magnétique en Abitibi-Témiscamingue? Il dit : Mais non, il y en a une seule, résonance magnétique pour la région de l'Estrie, ils sont 320 000 de population. Donc, ça ne faisait pas de sens, pour une population de près de 150 000, d'en avoir deux. La résonance magnétique mobile, c'est la façon la plus sûre d'avoir un service de proximité pour l'ensemble de la population. Et moi, je suis très content de pouvoir l'affirmer haut et fort que cette décision-là qui avait été prise était malheureuse, dans la mesure qu'on décidait à la place du ministre de faire de tels investissements.

En ce qui concerne la radiothérapie, les chiffres donnés, avancés par mon collègue de René-Lévesque sont également inexacts. Ce qui a été fait, c'est effectivement une autre étape d'analyse un peu plus détaillée de la radiothérapie. Ce n'est pas des projets simples. C'est des accélérateurs, la radiothérapie, c'est des projets avec des murs de trois mètres de béton. Donc, c'est des choses vraiment très particulières qu'on est en train de planifier. Heureusement, on va s'appuyer sur... avec les gens de Laval, le centre de radiothérapie de Laval pour faire ce qu'on appellerait une synchronisation, un calibrage avec les équipements. Pourquoi un seul accélérateur? Et là je suis dans le dossier, je le connais très bien, ça fait depuis 15 ans que je défends ce même dossier-là. Un seul accélérateur, aujourd'hui, c'est beaucoup comme des équipements informatiques, et, lorsqu'il y aura des bris avec l'accélérateur, on ne fait que reloader, excusez l'expression, l'accélérateur pour s'assurer... ça prend deux heures, toute cette mise au point là, pour repartir l'équipement et qu'il soit fonctionnel. On est rendu ailleurs en matière de technologie. Oui, moi aussi, j'ai toujours milité pour deux accélérateurs. Il y aura d'ailleurs de l'espace pour deux. Maintenant, on va en installer un premier et, si jamais les besoins de la clientèle augmentaient, on pourrait ajouter un deuxième accélérateur en temps et lieu. Cette information-là me vient du CISSS-AT, et j'en suis très conscient.

Maintenant, concernant la fermeture de lits, je ne vous dis pas que l'information ne vient pas du député d'Abitibi-Ouest, puisque c'est dans son comté, il se sent très concerné, mais il devrait savoir également, et je suis conscient qu'il le sait, c'est qu'on a un soutien en maintien à domicile qu'on vise comme établissement, parce que les gens, les populations souhaitent, M. le Président, rester le plus longtemps dans leur logement à eux, et on est en train d'organiser tout ce transfert d'argent là pour maintenir et servir des populations dans leur logement. Ça, c'est la population qui le souhaite, on est en train d'organiser ça.

Maintenant, le temps de pouvoir organiser les choses, ça va prendre un certain temps. Le 100, 110, c'est des chiffres qui sont effectivement exagérés, ce n'est pas la réalité non plus. Les gens du CISSS-AT nous ont confirmé que c'était plus faible que ça.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant poursuivre avec un député ministériel. M. le député de Papineau, également cinq minutes.

M. Iracà : Oui, merci. Bonjour, M. le Président. Ça me fait plaisir d'être ici ce matin. Je salue d'entrée de jeu tous mes collègues, là, de l'opposition, de la partie gouvernementale, tous les employés du cabinet qui sont là, mon collègue d'Ungava, l'adjoint parlementaire, qui est très apprécié dans son comté.

Je veux juste revenir un petit peu sur le préambule du député de René-Lévesque. D'abord, moi, ça me fait plaisir de venir parler de l'Abitibi en ce beau vendredi matin. Je suis né à Val-d'Or, donc je connais beaucoup l'Abitibi. Je suis

parti de là j'avais 16 ans, mais j'y retourne souvent, j'ai gardé un chalet en Abitibi. Donc, je connais beaucoup, mais beaucoup de gens en Abitibi. Alors, on peut citer quelques articles de journaux aléatoires ici et là, mais, quand on parle au vrai monde, aux gens, parce que j'en connais beaucoup en Abitibi, à Val-d'Or, à Rouyn, à Amos, ils m'ont tous dit la même affaire : On a un maudit bon ministre, c'est un gars de terrain, c'est un gars qui s'implique, c'est un gars qui s'occupe des vrais problèmes.

J'ai même un ami péquiste, bleu, il est né bleu, il a le sang bleu, puis il m'a dit : Alex, il est tellement bon...

Une voix : ...

M. Iracà : ... — oui — alors, il est tellement bon que je vais me boucher le nez aux prochaines élections puis je vais voter pour ton collègue. Ça, c'est quand on parle au vrai monde. On peut lire quelques petits articles aléatoires ici et là, mais, quand on parle aux gens sur le terrain, quand on rentre dans les entreprises, quand on rentre dans les organismes gouvernementaux, les organismes parapublics, on s'aperçoit que mon collègue est très, très, très apprécié en Abitibi-Témiscamingue, et ça paraît, et ça donne des résultats.

Je vais revenir un petit peu sur l'économie, je vais finir avec la santé, parce que vous avez débuté avec le thème santé. Tout le monde se rappelle du cauchemar du Plan Nord, du «Plan mort» lorsque le Parti québécois était au pouvoir, et ça a laissé des traces, ça en laisse encore aujourd'hui. Il y a des gens qui ont été marqués par le «Plan mort» du Parti québécois, et ils ne veulent plus jamais, jamais revivre cette situation qui a été extrêmement pénible, qui a fait fuir les investisseurs de partout dans le monde, là, partout dans le monde. Des gens étaient prêts à investir, ils sont retournés de bord avec l'argent dans leurs poches pour dire : On s'en va investir ailleurs.

On a réussi, depuis 2014, à renverser la situation. Le ministre a été présent au niveau de l'industrie, au niveau de la Chambre de commerce, au niveau des investisseurs, et on voit les résultats aujourd'hui qui se répercutent un peu partout. Parce que, là, maintenant, je suis en Outaouais. Je vous dirais qu'il y a plusieurs années les gens de l'Abitibi quittaient pour s'installer beaucoup en Outaouais. Il y a beaucoup d'Abitibiens qui se sont installés en Outaouais. Puis je vous dis, là, dans les dernières années, je n'ai jamais vu ça, c'est l'inverse, il y a des gens de l'Outaouais qui partent aller travailler en Abitibi parce que l'économie se porte très bien. Oui, il y a un beau problème. Le beau problème, c'est celui de la main-d'oeuvre, mais il y a eu des investissements qui ont été faits à Emploi-Québec pour faire en sorte qu'on puisse résorber la situation.

Puis au niveau de la santé, bien, moi, j'ai un cas vécu. Comme je disais, je connais beaucoup de gens en Abitibi, là, qui m'ont parlé de mon collègue. J'ai une tante qui a été placée, moi, dans un CHSLD, et qui a obtenu de très bons services jusqu'à la fin, et qui avait les services des gens, des responsables des soins de santé qui ont à coeur les gens. Les Abitibiens, c'est des gens de coeur. Mais, avec les investissements qui ont été faits par notre gouvernement, on a pu et on peut offrir maintenant des services de qualité en santé. Est-ce que tous les problèmes, à 100 %, sont réglés? Absolument pas. Si on prend l'ensemble du Québec, on sait que la santé, d'année en année puis d'un parti à l'autre, là, sans faire de partisanerie, ça a été, pour chaque parti, un défi, un défi important. Je pense que les gouvernements, un à la suite de l'autre, ont investi de l'argent le plus qu'ils pouvaient. Maintenant, je pense qu'on a trouvé une formule pour sortir des sentiers battus et faire en sorte qu'on regarde toute l'organisation de la santé et qu'on puisse en tirer le meilleur.

Alors, je vois le temps qui s'écoule, qu'il me reste quelques secondes simplement pour dire à la fin que l'Abitibi, très chanceuse d'avoir un ministre aussi impliqué dans son comté qui donne autant pour le Québec. Merci, M. le Président.

• (10 h 50) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Papineau. Nous allons débiter la troisième série d'interventions. M. le député d'Arthabaska, du deuxième groupe d'opposition, toujours un cinq minutes.

M. Lefebvre : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord — c'est ma première intervention — vous saluer, saluer le ministre, saluer les députés d'Ungava, de Papineau. Puis, si le député de Papineau n'avait pas quitté la région, on en aurait un de moins à trouver aujourd'hui. Également, remercier mon collègue député de René-Lévesque pour cette intervention et tous les gens qui nous accompagnent, qui travaillent très, très fort, en passant. Je tiens toujours à le souligner, le travail qui se fait dans l'ombre à travers tous les parlementaires. Très heureux d'être ici.

Et, M. le ministre, tantôt, vous avez posé une question au député de René-Lévesque, mais moi, je vais y répondre. Moi, je suis souvent dans votre région, et le député d'Abitibi-Ouest me dit : Tu étais encore chez nous il y a deux semaines. Alors, oui, j'y suis régulièrement et j'y retourne dans deux semaines encore une fois. Et je veux d'entrée de jeu, M. le Président, dire que j'apprécie beaucoup le ministre comme individu, j'apprécie beaucoup côtoyer le ministre, mais ce que j'entends, malheureusement, sur le terrain, c'est difficile. Quand on voit les gens de la Chambre de commerce qui sont en furie contre le ministre... Puis, tantôt, on parlait du dossier d'aérogare. Vous avez dit : Si vous reprenez au président, je crois qu'il serait heureux. Mais on n'est pas en furie après un ministre pour un dossier, il y a plus qu'un dossier, c'est au-delà de ça.

Et, quand mon collègue, tantôt, donnait l'exemple de l'entreprise qui pourrait fonctionner sur trois quarts de travail... J'ai visité cette même entreprise là, et le problème... On le dit depuis tantôt, là, on est tous d'accord là-dessus, qu'il y a une problématique de main-d'oeuvre. Ça, on est tous d'accord là-dessus. Tantôt, M. le ministre, vous avez dit que les mines allaient bien. Bon, oui, c'est vrai, là, présentement, les prix sont bons. Alors, une des problématiques, c'est que les gens quittent pour travailler dans les mines, et là ça libère d'autres secteurs d'activité qui sont délaissés. Et c'est cette problématique-là qu'on se doit de trouver. Et ce qu'on a besoin de savoir du ministre : C'est quoi, son plan pour contrer ce problème de main-d'oeuvre là? On en a parlé tantôt, quand j'étais là-bas, j'ai pris le taxi, c'est le chauffeur de taxi lui-même qui prenait les appels de répartition dans sa voiture parce que, depuis quatre mois, ils avaient affiché un poste, ils n'avaient eu aucun C.V. qui avait été mis à leur disposition. Alors, oui, c'est un manque flagrant.

Écoutez, M. le Président, si moi, chez nous, ma Chambre de commerce me disait qu'ils sont en furie après moi, je serais... Il faut être sur le terrain, il faut écouter nos gens, et, je l'ai dit tantôt, ce n'est pas l'histoire d'un seul dossier. Il y a un outil présentement que le gouvernement a mis en place qui s'appelle le FARR, le fonds d'aide au rayonnement régional. La problématique avec ce fonds-là, c'est que ce n'est pas un fonds, M. le Président, c'est un programme, parce que, si l'argent n'est pas utilisé, il est retourné au fonds consolidé, et ça, c'est une des problématiques. Et, ce qui va arriver, c'est que, là, les gens doivent déposer au 31 mars, mais ils doivent déposer un mois avant, donc on parle de février... On sort d'élections municipales, on a des nouveaux élus, on a des nouveaux élus de façon importante. Il y en a quand même plusieurs qui ont changé du côté de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces gens-là doivent se consolider, de trouver c'est de quelle façon ils veulent travailler. Et là les délais sont de plus en plus courts. Demain, c'est Noël, alors on s'entend que... Moi, ma peur, ma crainte, c'est qu'on manque de temps et que ces sommes-là ne seront pas investies dans les régions. Puis, en tant que porte-parole du développement économique régional pour mon parti, pour moi, c'est primordial. Moi, ce que je souhaite de tout coeur, là, c'est que les régions du Québec fonctionnent. Puis on est tous là, tous partis confondus, pour le bien des Québécois et Québécoise, et ça, il faut se le rappeler. C'est juste nos orientations qui sont différentes, mais, à la base, on est tous là pour les bonnes raisons. Et ce que je souhaite, c'est que ça fonctionne. Mais ce que j'aurais aimé, et je l'avais demandé à votre collègue ministre, au moins dans cette année électorale là, si on avait pu, les sommes qui ne seront pas dépensées cette année — investies plutôt que dépensées, je devrais dire investies — soient reportées dans l'année suivante au lieu d'être retournées au fonds consolidé et de permettre aux régions comme l'Abitibi-Témiscamingue de pouvoir mettre des programmes qui vont être en place.

Également, on a parlé des mines, mais j'aurais voulu également vous parler du côté agriculture, forêts. On a des problèmes au niveau des abattoirs dans certaines régions du Témis où est-ce qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs qui sont là par faute d'avoir un abattoir qui soit à proximité. Alors, il faut se rappeler que l'agriculture fait partie intégrante, également, de l'économie québécoise et une partie, justement, du territoire que le ministre est responsable, et ça, il faut s'en rappeler.

J'aurais aimé également parler de la santé, Optilab, qui est un échec également du côté de l'Abitibi-Témiscamingue, mais malheureusement le temps me manque.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député d'Arthabaska. M. le ministre.

M. Blanchette : Oui, merci. Alors, je remercie le collègue. Effectivement, ma première préoccupation, je le dis et je le répète, c'est vraiment la pénurie de main-d'oeuvre. Quand le cycle minier est favorable, toutes les entreprises sont mises à contribution parce que les salaires dans l'industrie minière sont plus élevés qu'ailleurs, donc ça amène beaucoup de mobilité. Il y a beaucoup d'immigrants qui viennent, je l'ai mentionné, dans le secteur de la santé, dans le secteur de l'éducation. Dans le secteur minier, dans le secteur forestier aussi, il y a beaucoup de main-d'oeuvre qui choisit l'Abitibi-Témiscamingue, et c'est vraiment quelque chose de constructif.

Je reviens sur le président de la Chambre de commerce, puisque vous revenez... Écoutez, depuis ce temps-là, je l'ai vu à quelques reprises. Demain, je serai au gala des Extra de la Chambre de commerce. Inquiétez-vous pas, là, on se jase, on se croise raisonnablement. Le collègue est venu à deux ou trois reprises, puis je l'invite à venir me voir lorsqu'il passera, c'est vraiment de bon aloi. Je pense que les deux, on a à coeur le développement économique.

Je tiens à mentionner un certain nombre de dossiers parce que... Vous allez voir que, bien, les insatisfactions commencent à s'estomper parce qu'on réalise beaucoup de choses. L'aérogare, c'était le projet le plus structurant pour le président de la Chambre de commerce, pour l'ensemble de la Chambre de commerce aussi. Et l'investissement de 38,5 millions a été annoncé, les travaux sont déjà enclenchés, débutés.

La voie de contournement de Rouyn-Noranda, 85 millions. Mes prédécesseurs — et là je remonte même à Daniel Bernard auparavant, mais aussi à Gilles Chapadeau — tout le monde rêvait que ça se fasse sur leur mandat, mais ça se fait sous le mien. Les travaux sont débutés, et moi, j'ai visité à deux reprises l'ensemble du chantier. C'est un gros chantier et, ça aussi, c'est en voie d'être.

Eau potable — un vieux dossier, ça remonte à 20 ans — à Angliers, ce n'est pas un projet simple, mais on travaille fort. On a au moins payé les bonbonnes à tout le monde pour le temps que ça durera encore, l'attente. Mais on est dans un réseau d'égout, d'aqueduc et d'assainissement des eaux. C'est des dossiers sur lesquels il n'y a pas beaucoup de rentabilité, dans la mesure que c'est une population de petite taille. Et donc on est tout de même en train de faire aboutir ce dossier-là.

Je tiens à mentionner aussi la voie de dépassement, une question de sécurité, entre Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Si vous avez pris la route — j'espère que oui — vous allez voir que c'est parfois très dangereux avec les camions lourds qui sont là-dessus. Donc, on ajoute des voies auxiliaires, qu'on appelle, donc des voies de dépassement. Il y en a eu deux sous mon mandat, il y en aura d'autres qui sont à venir. En fait, on en vise cinq pour rendre cette voie-là plus sécuritaire.

Enfin, il y a d'autres projets assez structurants. On a parlé du FARR. Je suis intéressé par cette enveloppe-là. Je tiens à vous rassurer, il y en a déjà la moitié de dépensée. C'est-à-dire, il y aura deux séances de soumission de projets, un pour lequel on a donné... Écoutez, la première année, c'était 1,4 million pour l'Abitibi-Témiscamingue; dans la quatrième année, ce serait 4,4 millions. Et moi, je ne doute pas que la totalité des sommes d'argent sera dépensée. Je tiens à vous rassurer, il y en a, je pense, autour de la moitié de dépensées. Les autres ne sont pas dépensées parce qu'on demandait des avis sectoriels ministériels auprès des autres ministères, de façon à peut-être aller chercher des sommes d'argent existantes ailleurs dans les ministères plutôt qu'utiliser l'argent du FARR. Donc, ça, c'est juste une bonne façon d'agir. Et en même temps les avis sectoriels, ça nous permet de se prononcer sur la pertinence du projet.

• (11 heures) •

Donc, en ce qui concerne le FARR, je suis assez confiant. On a ajouté de la société civile aux cinq préfets qui composaient cette table-là, c'est eux qui analysent ça. Il y a un comité technique qui est composé des différentes personnes de l'ensemble des cinq MRC et il y a une belle concertation qui se fait. Croyez-moi, les gens veulent effectivement dépenser l'ensemble des sommes d'argent. Il y aura des annonces, d'ici Noël, qui vont être faites, et on fait l'analyse de plusieurs autres projets, enfin, qui sont en cours présentement, et un qui est bien, bien important, c'est Internet à haute vitesse parce que c'est une question de qualité de vie, c'est une question de sécurité. Et pourquoi, oui, on n'aurait pas Internet haute vitesse? Il y a déjà eu une concertation dans une phase I, Internet, où qu'on a relié les principales villes. On est rendu à le faire, mais pour les régions plus rurales, plus éloignées. Aujourd'hui, que ce soit en agriculture, que ce soit en forêt, on a besoin d'avoir Internet pour pouvoir compléter soit des rapports de production, d'évaluation ou d'inventaire. Ça fait partie, je dirais, de la performance et de la productivité de nos entreprises.

Ça fait que je vous rassure, les sommes d'argent, ces 13,6 millions du FARR sur cinq ans, seront bel et bien au rendez-vous. Moi, je ne crois pas qu'on va retourner, au contraire, on va manquer d'argent. Et je pense que c'est tout à l'honneur des gens de l'Abitibi-Témiscamingue, qui, lorsqu'ils sont convaincus d'avoir de bons projets, les mettent de l'avant pour les défendre, et c'est ce à quoi on est en train d'assister. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. M. le député d'Ungava.

M. Boucher : Alors, bonjour, M. le Président. Vous savez, en début de mandat — j'allais dire «notre invité vedette d'aujourd'hui» — M. le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs était ministre des Mines pendant un certain temps. Puis je vais vous parler, bon, de l'avancement des projets miniers, un peu qu'est-ce qui s'est passé sous son égide puis comment tout ça a évolué.

Vous savez, bon, présentement, au Québec, il y a 29 projets miniers qui sont en marche : quatre ont atteint la phase d'aménagement, 23 autres sont à l'étape de la mise en valeur, qu'on parle, bon, des mines d'apatite, de fer, de graphite, de lithium, de nickel, d'or, de tantale ou de terres rares. C'est des projets qui sont situés, bon, dans cinq des régions administratives du Québec, soit le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean puis Lanaudière. Il y a deux projets qui sont présentement, ce qu'on appelle, en «care and maintenance», qui sont des projets, là, des mines qui ont dû fermer ou qu'on garde vivantes, entre autres, en attendant que quelqu'un puisse les reprendre, soit le lac Bloom sur la Côte-Nord, où il y a eu, justement, une annonce hier par le nouveau ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et qui est aussi responsable du portefeuille des mines, on parle de Champion puis aussi la relance du lac Herbin en Abitibi-Témiscamingue.

Vous savez, une mine, ce n'est pas comme un dépanneur, hein? On ne dit pas : Bien là, on se promène, regarde donc, il y a de l'or ici, on commence à creuser, on fait fondre puis on envoie ça. C'est des projets qui sont excessivement longs puis excessivement coûteux qui peuvent prendre 10 ans, 15 ans, 20 ans entre la découverte et puis d'avoir une mine qui atteint sa production. Alors donc, il y a toujours une première phase, qui est la valorisation, où des géologues se promènent sur le terrain puis voient quelles sont les caractéristiques géophysiques du terrain pour voir quel est le potentiel minier; après ça, la phase d'exploration, où on vise à déterminer, bon, s'il y a un potentiel, s'il y a de l'or, s'il y a du fer, c'est quoi, le volume, là, est-ce que c'est quelque chose qui peut être une opération commercialement rentable; une troisième phase, qui est la mise en valeur, pour voir, bon, c'est quoi, la viabilité du projet, puis des grandes décisions technico-économiques, comment on va s'y prendre pour extraire ça puis est-ce que la façon de procéder va être rentable; finalement, quatrième phase, bien, c'est l'aménagement, la construction du site et, après ça, la mise en exploitation commerciale.

Vous savez, bon, sur la Côte-Nord, plus précisément dans le coin de Sept-Îles, il y avait toute une problématique avec le port de Sept-Îles, le port de la Pointe-Noire, où il y avait comme une espèce d'engorgement, de goulot où les gens qui exploitent des mines dans la fosse du Labrador puis du coin de Schefferville n'avaient pas accès à la voie maritime pour exploiter leur minerai. Parce que tu aurais beau être assis sur une mine, avoir la voie ferrée pour amener ça jusqu'au fleuve, jusqu'aux bateaux, si tu n'as pas accès aux bateaux ou difficilement accès aux bateaux, ça fait que ton projet, là, n'est pas rentable. Suite à ça, bien là, il y a eu une résolution de ça et puis, entre autres, la mine Tata Steel, là, qui a investi de fortes sommes puis qui va entrer en projet... pas en projet, pardon, mais en production au cours de l'an 2017, qui, justement, grâce au déblocage de la Pointe-Noire, a réussi, là, à mettre tout ça en branle.

Pour la région du Nord-du-Québec, il y a le projet Whabouchi. Je ne sais pas si vous connaissez ça, M. le Président, c'est la mine Nemaska Lithium — là, peut-être que je viens d'allumer vos lumières — où il y aura des répercussions de ça jusqu'à la ville de Shawinigan, qui était autrefois Grand-Mère, une ville qui a connu des coups durs.

Puis là je regarde le temps filer, mon Dou! j'aimerais arrêter mon horloge, là, parce que j'en ai trop à vous dire.

Donc, tout ça, ça va être des excellentes retombées autant pour le Nord-du-Québec que pour la région de la Mauricie. Puis, on sait que la mine Nemaska va se passer à quelques kilomètres à peine de la communauté crie de Nemaska. Puis, pour eux autres aussi, c'est une excellente nouvelle, ils sont partenaires dans ça. Puis je pense qu'à travailler main dans la main avec les populations autochtones, c'est quelque chose qui est exceptionnel.

Je vais finir en vous parlant, bon, de la mine de diamant Stornoway, où j'étais, bon, en octobre — pas octobre dernier, octobre de l'année précédente — à l'ouverture officielle de la mine. Et puis Noël s'en vient, les premiers diamants du Québec sont en vente chez Birks à Montréal. Je sais que ce n'est peut-être pas un cadeau à la portée de tout le monde, mais, si vous voulez quelque chose d'unique et d'intéressant, je vous invite à penser à ça. Merci beaucoup.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant débiter la quatrième série d'interventions. M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, un dossier qui nous tient à coeur, et je suis convaincu aussi qu'il tient à coeur le ministre, on va parler un peu de faune et de caribou forestier du côté de Val-d'Or. Une simple chronologie, M. le Président. Janvier 2017, malgré les avis environnementaux, Eacom, compagnie forestière, obtient du gouvernement le permis de construire un chemin sur le territoire de la harde des caribous de Val-d'Or. 21 avril 2017, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs annonce le déménagement des caribous de la harde vers le Zoo de Saint-Félicien, puisque leur nombre est passé sous le seuil critique des 50 têtes. Il dit avoir des études en main qui lui indiquent d'agir ainsi. Le 5 mai 2017, on apprend que deux biologistes de son ministère avaient donné un avis au ministre pour qu'il refuse la demande de permis de construction de chemin d'Eacom. 7 juin 2017, le Zoo de Saint-Félicien se désiste et refuse d'accueillir les animaux. Selon la directrice générale, l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous. Le ministre répond qu'il n'interviendra donc plus pour sauver les caribous de Val-d'Or : «Ils vont vivre — et je le cite — jusqu'à ce que la harde s'éteigne. Est-ce que ça va se passer dans 15, [dans] 20 ou 25 ans? On ne le sait pas. Mais nous, on n'interviendra pas.» Du même coup, il confirme qu'il n'avait pas vraiment d'études en main et que la décision prise en avril passé était strictement basée sur son jugement. 8 juin 2017, questionné par les médias, le ministre réintègre qu'il ne commandera pas d'étude concernant spécifiquement la harde de Val-d'Or. Le plan d'action global du ministère Faune, Forêts, Parcs pour la protection du caribou forestier servira de référence. Une journée après, soit le 9 juin, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs réalise finalement une étude sur la viabilité des caribous... réalisera, pardon, une étude sur la viabilité des caribous de la région de Val-d'Or.

En définitive, M. le Président, on pourrait appeler cette façon de gérer la technique Blanchette. On avance, on recule. On n'a pas d'avis, finalement on en a. On déménage les caribous, finalement pas. On ne fera pas d'étude, on va en faire une. Je vous avoue, M. le Président, que j'ai un peu de misère à suivre.

Si je parle au ministre des poissons appâts, il va comprendre, effectivement, que ça touche beaucoup, beaucoup nos concitoyens amateurs de chasse et de pêche, entre autres. Depuis le 1er avril 2017, la pêche aux poissons appâts vivants est interdite partout au Québec et la pêche aux poissons appâts morts est acceptée l'hiver dans certains secteurs. Or, cette nouvelle réglementation du ministre a mis en péril toute l'industrie québécoise. Les experts et les pourvoyeurs n'ont pas été consultés avant que le ministre applique sa politique. Personne, M. le Président, n'a été consulté. Le 24 avril, à l'étude des crédits, le ministre a reconnu ne pas avoir consulté ces intervenants dans le dossier. Les États et provinces limitrophes du Québec n'ont pas adopté la même réglementation, ce qui rend beaucoup plus attractif pour les touristes qui pratiquent la pêche sportive. D'ailleurs, les Ontariens ont trouvé des solutions qui permettent à l'industrie de la pêche aux poissons appâts vivants de survivre. Et l'Abitibi-Témiscamingue est touchée fortement par l'interdiction de ce type de pêche, étant donné sa proximité avec l'Ontario. Les gens de l'industrie, M. le Président, du poisson appât contestent fortement ces intuitions du ministre. Le 2 mai dernier, une pétition de 8 425 noms concernant la nouvelle réglementation sur les poissons appâts vivants a été déposée à l'Assemblée nationale. Le ministre, comme à son habitude, agit seul, sans étude et sans avoir consulté les experts. Aucun plan de transition n'a été préparé avant l'annonce de la fermeture de la pêche aux appâts. Le gouvernement a changé un règlement sans même s'assurer que les juridictions voisines comme l'Ontario et les États américains faisaient de même.

• (11 h 10) •

Bref, M. le Président, on est en train de saccager une activité économique importante pour l'Abitibi-Témiscamingue, et on se rend compte que les décisions ont été prises sur des intuitions, donc sur l'émotion, M. le Président, et pas de raison. Alors, j'aimerais poser la question au ministre, M. le Président : Comment justifie-t-il toutes ces mauvaises décisions pour l'Abitibi-Témiscamingue prises dans le cadre de ses fonctions de ministre?

Parce qu'il faut comprendre, M. le Président, on a vécu aussi la même chose avec nos motoneigistes et nos clubs quads. Quand est venu le temps d'interpréter la réglementation sur l'accès aux chemins multiusages, les fonctionnaires nous ont dit : Non, non, non, les motoneiges et les clubs quads, vous n'avez plus accès aux chemins multiusages. Quand je lis la nouvelle réglementation, c'est terminé. Là, on s'est viré de bord, puis on a commencé à discuter avec les clubs, puis ils ont dit : Écoutez, on ne peut pas faire ça, qui va baliser? Qui va sécuriser? Qui va permettre l'accessibilité? Ce sont tous des bénévoles. C'est une activité économique importante. Ça n'a pas de bon sens. Or, à la dernière minute, il y a une entente signée avec l'Association des motoneigistes qui nous dit : Écoutez, on va se donner un moratoire d'un an. Pour la prochaine année, là, l'accès aux chemins multiusages va être ouvert, on va se donner un an, on va réévaluer ça puis, dans un an, on va arriver avec une solution. Est-ce que c'est ça, offrir de la prévisibilité, M. le Président, à une industrie touristique qui en a grand besoin, grand besoin en Abitibi-Témiscamingue, mais en grand besoin aussi partout au Québec? Et là, on se retrouve avec l'association des clubs quads, qui est aussi importante, M. le Président, et eux n'ont pas d'entente, mêmes chemins multiusages, mais pas d'entente. Alors, est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi, dans son intuition, les motoneigistes, c'était bon, mais les clubs quads, je n'ai pas d'entente?

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le ministre.

M. Blanchette : Oh! oui, avec grand plaisir. Écoutez, sur le caribou forestier, il y a eu beaucoup d'informations qui ont été données qui n'est pas tout à fait dans l'ordre des choses, là, mais enfin. Je fais juste citer Henri Jacob, Henri Jacob qui est dans l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, qui dit que «le seuil critique en deçà duquel une population ne peut plus se renouveler est fixé à une cinquantaine d'individus. Or, il y en a 15 dans la harde de Val-d'Or. Donc, à moins de 20, aucun biologiste sérieux ne pourra affirmer que la harde va se recomposer, elle est condamnée. Si ce n'est pas suffisant, j'en rajoute, en y combinant les autres activités en forêt, tout cela a contribué à réduire le taux de natalité de la harde. À présent, il n'y a plus aucun espoir de la sauver. D'ici cinq à 10, à 20 ans au plus tard, elle aura disparu.»

C'est important à considérer, puisque, comme ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, on va intervenir là où il y a des chances de réussite que ça fonctionne. Or, la harde de Val-d'Or, elle est condamnée. On a eu une opportunité,

les gens du zoo sauvage de Saint-Félicien étaient intéressés à les récupérer. Finalement, ils ont décidé de ne pas le faire, et on va laisser les caribous de Val-d'Or en forêt, puisque c'est un peu le souhait que la population nous demande.

En ce qui concerne les poissons appâts, il y a beaucoup d'inexactitudes dans ce que le collègue m'a mentionné. Mais je lui donnerais aussi une autre série de revues de littérature : *Interdire les poissons appâts vivants, une décision difficile mais nécessaire*. Si vous souhaitez, c'est les scientifiques qui le disent, et je vais au moins prendre la peine d'en lire quelques-uns : «Les poissons appâts sont souvent des espèces non indigènes, et leur relâche dans le milieu, accidentelle ou délibérée à la fin d'une journée de pêche — parce que, pour tout pêcheur, c'est souvent ce qui se passe — peut mener à l'établissement de populations viables.»

Et, bon, je pourrais continuer, là, il y en aurait d'autres. Mais essentiellement... Ah! tiens : «L'interdiction de la pêche au méné vivant n'affectera qu'une petite fraction des adeptes qui pratiquent la pêche blanche en hiver.» Ce qui devait être la catastrophe s'est avéré, on le vivra cet hiver. Et on aura des mesures aussi, mais on va le vivre dans un premier temps, mais je ne pense pas que ça se rende là.

La décision sur les poissons appâts, elle était courageuse et scientifique, et je m'explique, en raison de deux choses. La première, c'est que les viviers dans lesquels les poissons appâts vivants sont maintenus, lorsque la pêche est terminée, on jette ça où? Dans l'eau. Or, 24 %, selon des études scientifiques, nous disent que les viviers en question drainent des organismes pathogènes. Si vous voulez que je vous donne la série de pathogènes, c'est la septicémie hémorragique virale, le cladocère épineux, la puce d'eau en hameçon, tout ça se retrouve dans les viviers. Qu'est-ce que souhaite le collègue? C'est qu'on continue le poisson appât vivant. Ce serait catastrophique.

Par ailleurs, il y a eu des tests scientifiques tenus le long des affluents partout dans le fleuve Saint-Laurent — ça le touche parce que ça se rend jusque sur la Côte-Nord — et, dans ces affluents, il y a eu des tests d'ADN qui nous ont donné la présence de la carpe des roseaux. Or, la carpe des roseaux détruit les habitats des poissons. Ce serait catastrophique.

Il me compare à l'Ontario. Je travaille avec ma collègue, Mme McGarry, du côté ontarien, ils sont moins avancés. C'est nous qui avons le leadership là-dedans. Allez faire de la pêche dans les Grands Lacs, vous allez voir que la situation, elle est catastrophique dans les Grands Lacs. Nous, on travaille très bien avec la science et on a pris le leadership. J'ai insisté auprès de ma collègue pour les plans d'eau partagés, notamment le lac Témiscamingue qu'on partage les eaux entre l'Ontario et le Québec, étant donné que le Témiscamingue est frontalier, et honnêtement la réponse qui nous a été donnée : Non, on n'osera pas aller là-dedans, on n'est pas prêts, ça pourrait décevoir les pêcheurs. Sauf que, comme ministre responsable de la Faune, je me dois d'être courageux, d'être responsable, et c'est la seule décision intelligente qu'on a pu prendre.

Pourquoi on a permis le poisson appât mort en hiver? En hiver, les endroits de pêche sont plus circonscrits, étant donné qu'il faut faire un trou dans la glace. Et comme c'est mort, normalement, rendu au printemps, c'est disparu. On a maintenu, on a fait ce qu'on pouvait faire, mais essentiellement on veut bien travailler.

En ce qui concerne la faune, ça faisait longtemps qu'il n'y avait pas de ministre de la Faune qui avait autant investi. Moi, j'ai investi 60 millions au dernier budget. Je sais que ça va déplaire au député, mais essentiellement on a fait l'embauche d'au-delà de 40 agents de protection de la faune, ce qui représente une facture de 25 millions. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas investi là-dedans, dont la modernisation de deux piscicultures, dont... si je ne me trompe pas, Tadoussac, c'est dans votre comté, ça, cher collègue?

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous devons poursuivre avec un député ministériel. M. le député d'Ungava, cinq minutes, toujours.

M. Boucher : Alors, merci, M. le Président. Puisqu'il est question de faune, je vais pouvoir parler d'un dossier qui est vraiment délicat, pas facile, et puis je vais vous parler, bon, de votre collègue le député de Bonaventure, qui est présentement en train de faire une tournée faune au travers le Québec. Et puis plus tôt cette semaine, sur les ondes de LCN, il donnait, bon, une entrevue, là, à Mario Dumont sur les impacts de la faune qui reprenait grosso modo, là, ce que vous avez dit. Je sais que, bon, M. le député de Bonaventure, c'est un bon gars, puis il n'a pas de mauvaises intentions, puis je ne veux pas lui en prêter non plus. Ce n'est probablement pas là où il voulait aller, mais ça dénote une façon de voir, une façon de penser.

Je vais vous parler de la suspension de la chasse au caribou migrateur, plus particulièrement, bon, le caribou, là, de ce qu'on appelle la harde de la rivière aux Feuilles. On sait que la harde, là, de la rivière George, qui avait passé de tout près de 1 million d'individus, là on est rendus autour de 9 000 individus. La chasse est complètement arrêtée là-dessus, puis on espère, là, bon, que la nature fera en sorte, là, que la harde va remonter. Du côté de la rivière aux Feuilles, on est rendus aux alentours de 190 000 individus puis on ne veut pas se rendre, surtout pas, dans la même situation que la rivière George.

Vous savez, M. le ministre, le 22 décembre dernier, de 2016, a pris la décision de fermer la chasse au caribou migrateur à compter du 1er février prochain. Puis ce n'est pas une décision qui a été prise à la légère, ou sans réfléchir, ou sans réaliser les impacts. C'est une décision qui était courageuse, une décision qui n'était pas facile et une décision qui a de nombreux impacts sur les pourvoyeurs, entre autres, et puis parce que, bon, eux, c'est leur produit d'appel, hein? Puis les salons de pourvoires, là, tu ne décides pas le lundi matin que le vendredi soir tu t'en vas à la chasse au caribou dans le Grand Nord. C'est souvent des forfaits qui sont vendus dans des salons aux États-Unis, c'est de l'investissement. Ces gens-là doivent aller passer une partie de leur hiver à faire le tour des salons américains, ils mettent beaucoup d'efforts là-dessus. Puis la fin de la chasse, bien, mettait malheureusement leur industrie en danger. Puis de nombreux efforts sont faits là-dessus pour essayer de faire en sorte de... Bon, on espérait que, d'ici deux, trois ans, les niveaux de populations soient rétablis puis que tout revienne comme avant. Malheureusement, ce n'est pas ça, ce n'est pas ça qui va se passer, ce n'est pas ça que les biologistes prédisent.

• (11 h 20) •

Mais moi, je veux en venir un peu à mon point concernant, bon, les populations autochtones du Nord. Dans ça, M. le député de Bonaventure a parlé de toute la problématique de la chasse et puis a promu, bon, au sein des médias, une vérité qui fait en sorte qu'il laisse la majorité des Québécois, que j'appellerais les Québécois du Sud, hein, dans le noir concernant c'est quoi, la vraie importance, là, du caribou migrateur pour les populations nordiques, plus précisément les Inuits, et les Cris dans une moindre mesure. C'est un apport alimentaire qui est essentiel puis une ressource qui est essentielle aux peuples autochtones du Nord-du-Québec. Écoutez, dans sa décision d'interdire la chasse, ça vient sécuriser l'apport alimentaire aux populations inuites, qui, eux, ont un droit ancestral et un droit consenti par la Constitution du Canada et la Convention de la Baie James à prélever la ressource. Lors de ses déclarations, M. le député de Bonaventure disait que la fermeture de la chasse au caribou migrateur ferait en sorte que les Québécois allaient sortir du Nord-du-Québec. Écoutez, moi, j'ai devant moi un courriel que j'ai reçu, là, de M. Adamie Delisle Alaku, qui est un des vice-présidents de la corporation Makivik, située à Kuujuaq, et puis qui me faisait remarquer, à bon droit, puis là-dessus je suis 100 % d'accord avec lui, que les Inuits, c'est leur terre ancestrale, c'est leur chez-eux, c'est leur pays et puis ils n'ont pas l'intention de quitter le Nord-du-Québec, là, parce que c'est la fin de la chasse au caribou. Les Inuits ne feront pas partie de cet exode-là. Et puis ça laisse sous-entendre, bon... Est-ce que les Inuits ne sont pas des Québécois? Est-ce que les Inuits sont moins Québécois que M. le député de Bonaventure? Je pense que ce n'est pas du tout le cas. Les Inuits sont des Québécois à part entière, comme moi, comme M. le ministre, comme M. le député de Bonaventure. Il faut dénoncer cette attitude-là, avec des paroles colonialistes, que je dirais, qui demeurent, malheureusement, souvent bien présentes, puis il faut vraiment dénoncer à chaque fois.

Le peuple inuit fait partie de la solution. Je pense que, pour eux autres, sécuriser l'apport alimentaire des caribous, c'est très important. Puis, oui, en même temps, en parallèle, on travaille à des solutions pour les pourvoyeurs, puis c'est tous ensemble qu'on va...

Le Président (M. Auger) : Merci. Cinquième série d'interventions, M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : Oui, merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais faire du rebond sur le député d'Ungava. Écoutez, on n'a pas remis en question la résultante de la décision du ministre, et je pense qu'il ne faut pas prêter de fausses intentions au collègue de Bonaventure de mettre en contradiction la pratique de la chasse ancestrale de nos communautés autochtones des Premières Nations dans le Nord-du-Québec et la pratique de la chasse des communautés dites blanches du Québec, disons ça comme ça.

Cela étant dit, ce qu'il faut qu'on comprenne bien, ce qu'on cherchait à voir, c'est : c'était quoi, le plan par rapport à ça? Parce que ce que les pourvoyeurs du Nord nous ont dit : Écoutez, si on interdit la chasse, est-ce que j'ai de l'aide? Est-ce que j'ai une vision pour m'aider à diversifier mon offre? Le député de Papineau, tout à l'heure, parlait de l'importance du développement économique. Il a fait référence, et j'en ferai référence plus tard, du «Plan mort». Ces activités économiques là sont importantes pour le Nord-du-Québec, sont importantes pour l'Abitibi-Témiscamingue. Si on concentre tous nos oeufs du Plan Nord juste dans un secteur économique, telles les mines, bien, quand ça sera un cycle baissier comme on a vu il y a de ça trois, quatre ans, bien, on risque peut-être de manquer cette phase importante du Plan Nord qui, à notre avis, doit être une phase de diversification.

J'aimerais corriger aussi le ministre sur un détail en question. On a fait une demande d'information à son ministère pour savoir concrètement, là, il y en a comment, d'agents de la faune sur le territoire, et le chiffre qu'on nous a remis, c'est 326 présentement. Donc, quand on fait le total avant leur arrivée et aujourd'hui, il y en a 40 de moins. Ça fait qu'on va juste mettre les chiffres en perspective, ça vient de son ministère.

M. le Président, j'aimerais parler un peu de développement économique et de développement social. J'ai trois enjeux assez importants. La prison d'Amos. Le 28 septembre dernier, M. le Président, la Protectrice du citoyen notait que des délais sont déraisonnables pour la réalisation de la nouvelle prison d'Amos. Attendue pour 2016, la prison n'est toujours pas ouverte en date d'aujourd'hui : «Ces reports ne font que s'ajouter aux délais interminables écoulés depuis l'annonce de la construction de ces deux bâtiments entre 2007 et 2010.» Aïe! C'est 130 millions de dollars des contribuables qui est dans ce projet-là, elle n'est toujours pas ouverte. Alors, j'aurais une question bien simple, M. le ministre : À quand son ouverture?

Dossier d'eau potable à Angliers, le ministre en fait mention. Écoutez, je suis tombé sur le cul quand j'ai lu l'article que 64 000 \$ allaient être offerts pour les citoyens d'Angliers. Et pourquoi je suis tombé sur les fesses, M. le Président? Bien, je me suis rendu compte que ce n'était pas un dossier... ce n'étaient pas des sommes pour permettre la mise aux normes et l'accès à l'eau potable, c'était pour fournir des bouteilles d'eau, M. le Président, à même le discrétionnaire du ministre. Alors, je comprends que, dans sa réflexion tout à l'heure, il nous a expliqué : Mais, écoutez, ce n'est pas vraiment rentable, ils sont loin à connecter. À quand, M. le Président, qu'un service de proximité doit avoir la colonne «rentabilité» pour donner accès à de l'eau potable? Alors, j'espère que le ministre va corriger et qu'il va nous annoncer prochainement qu'il ne fait pas juste y travailler, que les gens de la municipalité d'Angliers n'auront plus à se promener avec des bouteilles d'eau potable et qu'ils auront véritablement accès à l'eau potable.

Autre dossier superimportant, M. le Président, l'agriculture. Au cours des 10 dernières années, l'Abitibi-Témiscamingue a perdu six fois plus de fermes par rapport à la baisse observée pour l'ensemble du Québec. Les agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, M. le Président, réclament maintenant l'appui des trois élus provinciaux de la région. Déjà, le collègue de l'Abitibi-Ouest a donné son appui. Alors, je tends la main du côté du ministre. Quel est son plan pour renverser cette vapeur qui touche nos agriculteurs en Abitibi-Témiscamingue? Est-ce qu'il a un plan pour renverser cette tendance?

Et, en terminant, M. le Président, parce que j'ai parlé de développement économique mais j'aimerais aussi parler de développement économique et social, la culture. Je faisais référence tout à l'heure à la qualité des services, à l'offre

globale des citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue qui décident de venir s'y installer pour gagner leur vie ou qui y demeurent tout simplement pour se faire une vie. Sept organisations, salles de spectacle, centres d'exposition de la région se sont vu amputer leur budget de 25 % à 40 %, selon l'organisme. Souvent, dans certains cas, c'est le coeur même de l'activité régionale culturelle qui a été touché. Ils ont créé un comité pour résoudre le problème, mais, pendant ce temps, le Conseil de la culture est en colère, les maires sont en colère. Il y a des résolutions à la table des préfets qui se promènent, M. le Président. C'est la vision des régions du gouvernement qui transparaît dans cette décision.

Alors, j'aimerais poser une dernière question au ministre avant que le temps se termine : Qu'est-ce qu'il va faire pour ces dossiers culturels? Qu'est-ce qu'il va faire pour les dossiers par rapport à l'accès à l'eau? Qu'est-ce qu'il va faire pour l'agriculture? Et qu'est-ce qu'il va faire, M. le Président, pour la prison d'Amos? Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de René-Lévesque. M. le ministre.

M. Blanchette : Écoutez, pour régler au moins le cas de la prison d'Amos, on l'ouvrira quand elle sera terminée de construire et on pourra avoir un service très complet. D'ailleurs, je tiens à rappeler que ça a été une décision sous un gouvernement libéral qui l'a faite. Parce que, là, je sens, derrière la question, que c'est le député d'Abitibi-Ouest qui insuffle ou qui inspire le député de René-Lévesque dans sa question. Ce dossier-là, ça a été développé, mené de front par un gouvernement libéral, heureusement, parce que le projet ne serait même pas nécessairement à l'ordre du jour si on ne s'était fié qu'au député d'Abitibi-Ouest en la matière.

En ce qui concerne l'agroalimentaire, j'ai été le premier à renouveler le programme de chaulage et drainage, qui amène une productivité très accrue. Je le sais, j'ai été assisté à un programme de drainage sur une ferme en particulier et j'ai vu à quel point que c'était fait avec beaucoup de sérieux. Et j'ai constaté une terre non drainée versus une terre drainée, ça fait la différence en termes de verdure et de sécheresse, donc c'est important. Ce 2,5 millions là, j'ai été le chercher pour qui? Pour les agriculteurs du Témiscamingue en particulier mais, bien sûr, de ceux de l'Abitibi.

Il y a eu un dédommagement parce qu'il y a eu une mauvaise culture comme la température n'avait pas été bonne cette année-là, trop de pluie. Essentiellement, j'ai beaucoup insisté auprès de La Financière agricole pour soulever un financement qui a été sorti, finalement, pour soutenir nos agriculteurs. Ça a été très, très, très apprécié par ceux-ci, ils m'ont remercié de ça. Et je me souviens très bien d'un gang d'agriculteurs au Témiscamingue qui étaient très, très contents de ça.

Sur l'abattoir de proximité auquel on a fait référence, bien, encore une fois, malheureusement, le député qui s'imagine qu'après une seule visite qu'il connaît l'Abitibi-Témiscamingue... Il y aura un abattoir régional. On vient de créer ce programme-là, c'est tout récent. Si je ne me trompe pas, c'est la semaine dernière, on a créé un programme d'abattoirs de proximité qui va permettre à un abattoir de niveau provincial de pouvoir écouler sa production — et là je parle de production ovine et bovine, principalement — sur les tablettes de nos épiciers. Ça non plus, ce n'est pas l'opération du Saint-Esprit, c'est moi qui a été le chercher. Et les agriculteurs... Je tiens à souligner que j'ai fait le décompte, j'ai fait 17 visites dans des fermes agricoles. Je me fais un devoir de toujours mettre deux jours par année pour insister auprès des agriculteurs de façon à ce qu'ils me parlent de ce qu'ils vivent, de leurs besoins, etc. Et c'est avec eux qu'on m'a sensibilisé sur le drainage, sur le dédommagement pour la mauvaise culture pour l'année 2014, sur, ensuite de ça, le caractère essentiel de l'abattoir régional pour notre filière animale.

Enfin, sur le plan de la culture, écoutez, je ne veux rien enlever aux autres, mais, s'il y a quelque chose qui me préoccupe, c'est bien ça. Il y a 285 000 \$ pour le Réseau Biblio. Le Réseau Biblio, chez nous, c'est toutes les petites bibliothèques qu'on retrouve dans chacune des municipalités, c'est fort important. Culturat, j'ai fait sortir 100 000 \$ auprès de mon ancienne collègue de la Culture, des Communications afin de soutenir la démarche. Culturat, c'est «culture» avec «a-t» à la fin. C'est vraiment un projet des plus structurants. C'est la couleur bleue qui a été retenue, bleu pour le ciel, bleu pour l'eau mais aussi bleu pour encourager nos arts, et ça, c'est vraiment essentiel.

• (11 h 30) •

Et je vous rappellerai que, tout récemment, en matière de tourisme, parce que c'est un peu connexe à la culture, les festivals et événements, on a investi 488 000 \$. C'est ma collègue ministre du Tourisme qui a fait ça. Elle est venue en région pour faire cette démonstration-là. Et l'enveloppe régionalisée a été beaucoup inspirée à partir d'une participation de ce que les gens de ma région... et là je pense au Festival de la musique émergente, au Festival du cinéma international de l'Abitibi-Témiscamingue, je pense également au Festival des guitares du monde. Ce sont des gens qui nous ont représentés pour faire les bonnes choses auprès du monde.

Angliers, je vais être sévère, M. le Président, mais je trouve que mon collègue n'a aucune sensibilité. Ces gens-là, les bonbonnes d'eau qu'on a financées, c'est une mesure temporaire. Il ne devrait pas avoir joué avec la population comme ça. Je suis fâché. Et, honnêtement, là, on a mis ce système de bonbonnes d'eau là auprès du dépanneur de façon à desservir une population qui est aux prises avec des baignis qui n'ont pas toujours la belle couleur transparente. J'aimerais qu'on n'insiste pas plus là-dessus. Effectivement, le projet structurant d'égout, aqueduc et usine d'assainissement suit son cours, et on espère avoir de bonnes nouvelles pour ça, mais vous comprendrez que c'est des projets plus complexes. Et j'apprécierais, pour la population d'Angliers, que le député cesse de faire de la petite politique.

Je reviens sur le secteur de la culture — il me reste 10 secondes — j'apprécierais effectivement un peu plus de discernement de la part de mon collègue en matière d'interprétation de ce qui se passe dans ma région.

Le Président (M. Auger) : Merci. Merci, M. le ministre. Finalement, pour mettre fin à la cinquième série d'interventions, un député ministériel, M. le député de Papineau.

M. Iracà : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Alors, ça me fait plaisir d'intervenir, je pense, pour la dernière fois ce matin, toujours sur l'Abitibi. Écoutez, ce qu'on remarque, ce que j'ai remarqué, là, avec les échanges qu'on a eus ce

matin, c'est que je pense que pour avoir un vrai portrait de l'Abitibi-Témiscamingue, il faut y avoir été. Alors, on est capables de discerner, puis les gens, je pense, les citoyens vont être capables de discerner ce qui sonne vrai et ce qui sonne faux.

Alors, ce qui sonne vrai, habituellement, c'est quand on a les deux pieds sur le terrain puis quand on est allé souvent en Abitibi-Témiscamingue. Moi, je suis allé souvent, je vous l'ai dit, je suis né à Val-d'Or, j'ai un chalet là, donc j'y vais souvent, je parle aux gens, je parle aux entrepreneurs, je parle aux citoyens, et le son de cloche que j'ai, moi, c'est que ça n'a jamais été aussi bien en Abitibi, et ce, depuis plusieurs années. Ceux qui sont allés à Val-d'Or, l'activité économique est incroyable. À Malartic... Malartic, pour ceux qui ont été là il y a plusieurs années, retournez-y, s'il vous plaît, vous allez voir la différence. Rouyn, dynamique au niveau des arts, de la culture, de l'économie, l'éducation, ça se porte très bien.

Juste dans le bilan de la dernière session, celle du printemps, juste celle du printemps dernier, un investissement de 600 000 \$, dont 340 000 \$ dans le cadre du programme de soutien en drainage et chaulage en agriculture — parce que le député de René-Lévesque parlait d'agriculture — 161 000 \$ depuis décembre 2016, dont notamment — puis il y en a qui peuvent dire des petits montants, mais des montants qui font une différence sur le plancher des vaches — 69 000 \$, programme Prime-vert pour l'Université du Québec en Abitibi; 48 000 \$, programme de soutien à la conversion d'unités de production végétale ou acéricole, sept fermes, ça touche sept fermes du Témiscamingue; 21 500 \$ du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire, trois organismes ont bénéficié de ce programme. C'est un collectif régional en formation agricole, donc ça vient aider pour les emplois.

Juste la session du printemps dernier : 50 000 \$ au centre d'expositions de Rouyn-Noranda. On parle de culture, le député de René-Lévesque faisait référence à la culture, laissez-moi vous dire qu'elle est très vivante en Abitibi. Il se passe de belles choses, plusieurs artistes vont y donner des spectacles, les gens sont au rendez-vous, et le financement est là également. 10 000 \$ pour la radio communautaire autochtone de Long Point First Nation Winneway; 10 000 \$ pour la radio communautaire, également, autochtone du Témiscamingue, Notre-Dame-du-Nord; 264 000 \$ de Mécénat Placements Culture, dont 31 000 \$ pour le Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue; 165 000 \$ pour La Troupe de théâtre Les Zybrides, comptez; 37 000 \$ pour Les Éditions du Quartz — Coopérative de solidarité; 30 000 \$ pour l'Orchestre symphonique régional de l'Abitibi-Témiscamingue.

Je fais juste une liste, là, mais là j'ai très peu de temps, j'ai quelques minutes. Je fais juste vous dire que, quand on parle aux gens, quand on est là, quand on va en Abitibi puis qu'on parle à tous ces gens-là, là, qui se font aider, qui ont reçu du financement, qui font travailler du monde, qui font une différence sur le terrain, qui aident du monde, bien, ces gens-là vont vous dire que le gouvernement était au rendez-vous, ces gens-là vont vous dire qu'on ne les a pas laissés tomber. Puis, pour faire ça, bien, c'est parce qu'on a fait un redressement des finances publiques, dans les dernières années, qui n'a pas été facile, tout le monde va le dire, mais on a pu se dégager une marge de manoeuvre pour, justement, faire du financement aux organismes des régions, parce qu'on a à coeur toutes les régions du Québec. Puis, je vais vous dire, l'Abitibi-Témiscamingue, on y tient particulièrement parce que c'est un pôle économique important, puis on est capables de s'en occuper maintenant parce que nous avons la marge de manoeuvre, parce qu'on s'est dégagé de l'argent en faisant les bonnes décisions.

Alors, le taux de chômage est à son plus bas niveau partout au Québec depuis que les statistiques existent; en Abitibi, ils battent un record. Et les gens vont dire : Bien oui, ils ne sont pas sur le chômage, ils sont sur l'aide sociale. Eh bien, non, les gens à l'aide sociale ont diminué de manière drastique également, alors, parce qu'on a implanté plusieurs mesures d'intégration à l'emploi pour faire en sorte que les gens se sortent de cette roue-là et on donne beaucoup, aussi, d'argent aux organismes d'aide à l'emploi en Abitibi pour, justement, combler le beau problème — c'est un beau problème — de manque de main-d'oeuvre, mais on va y réussir, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Papineau. Nous en sommes à la dernière série d'interventions de la période d'échange, donc, soit la sixième. Il n'y aura qu'une seule intervention, M. le député d'Arthabaska, pour quatre minutes.

M. Lefebvre : Merci beaucoup, M. le Président. M. le Président, dans quelques semaines, je vais fêter mon premier anniversaire ici comme élu. Et, quand je suis arrivé ici, je m'étais dit que je voulais faire de la politique différemment. Et, quand il y a des bons coups qui sont faits par le gouvernement, je veux le mentionner. Et tantôt le ministre nous a parlé d'Internet dans les régions un peu plus éloignées de l'Abitibi-Témiscamingue, et ça, j'en suis très heureux d'entendre ça. Et tantôt je vous disais qu'on doit s'élever... on a tous les mêmes visions et on se doit d'avoir Internet haute vitesse partout au Québec, dans toutes les grandes régions du Québec parce que... Tantôt, on parlait d'agriculture. Maintenant, les fermes, ce sont des grosses entreprises avec des systèmes de robots, et tout ça, alors on se doit d'avoir Internet partout au Québec, et je suis heureux d'entendre ce que le ministre nous a dit ce matin. Je veux également remercier le ministre pour l'abattoir, qui est un dossier important. Je suis content d'entendre ça, je suis heureux de le dire. C'est des dossiers qui sont importants.

Une fois qu'on a dit ça, par contre, il y a un message, M. le ministre — et ce petit bout là, je pense qu'il est important — des citoyens de l'Abitibi qu'ils vous lancent. Quand on parlait du président de la Chambre de commerce, quand ici il y a le regroupement des citoyens qui, à la fin de l'événement, disent : Bon, bien, on a une activité, il faut trouver le député dans les rues du centre-ville de Rouyn, je pense qu'il y a un message que les citoyens vous lancent au niveau de la présence, et ça, il faut saisir ces messages-là.

Dans les dossiers, également, qu'on n'a pas abordés aujourd'hui, on n'a pas parlé du manque de loyers. Il y a un besoin criant au niveau des travailleurs pour des petits logements, des chambres à louer, des motels qu'on va devoir investir. Alors, je pense que ça, il va falloir que le ministre ait un plan pour amener des habitations disponibles.

Tantôt, j'avais terminé sur Optilab, qui est un dossier qui est au-delà de l'Abitibi-Témiscamingue, mais j'aimerais ça que le ministre prenne conscience et acte de ça, que du côté de l'Abitibi-Témiscamingue aussi, ça a été un

échec. Puis, lorsqu'on fait des choses, on a le droit de reculer. Puis ça, c'est un dossier qui a été un échec à la grandeur du Québec, dont en Abitibi-Témiscamingue, et ça, on devrait en prendre conscience, et faire un constat, et reculer.

Moi, ce que j'aimerais savoir : C'est quoi, le plan de match du ministre au niveau de la problématique de la main-d'oeuvre? Je pense qu'on a besoin d'avoir un plan d'action, on a un besoin criant. Tantôt, mon collègue de l'opposition est arrivé avec des chiffres qui sont fracassants. Alors, on a besoin d'avoir un plan de match maintenant. Et j'aimerais savoir quand est-ce qu'il y a des rencontres de prévues avec les intervenants socioéconomiques pour les mettre en oeuvre dans ce plan de match là qu'on va faire et de savoir quand le ministre va déposer ce plan-là.

J'ai parlé tantôt du FARR, qui est un programme sur lequel je garde un oeil important. Le ministre a tenté de me rassurer. J'ai pris acte qu'on a à peu près la moitié des sommes qui sont déjà soumises. Par contre, je suis encore sceptique, en partie, pour l'Abitibi-Témiscamingue mais également pour les autres régions du Québec.

• (11 h 40) •

En terminant, bien, je veux vous remercier, M. le Président, remercier le ministre de son temps, remercier mes collègues de l'opposition et du cabinet qui ont été présents ici aujourd'hui. Je pense que c'est important, puis c'est dans ces rencontres-là, au-delà de la période de questions, où on peut aller un peu plus en profondeur, et de se dire des choses, et de prendre acte de ce qui doit être fait pour le développement de nos régions. Alors, merci beaucoup, M. le Président, et bon week-end à tous.

Conclusions

Le Président (M. Auger) : Merci à vous, M. le député d'Arthabaska. Nous en sommes rendus aux dernières interventions, des interventions d'une durée maximale de 10 minutes. En premier lieu, M. le ministre.

M. Luc Blanchette

M. Blanchette : Alors, merci. Moi aussi, je souhaitais, et là je m'adresse au collègue d'Arthabaska, faire les choses autrement en matière politique, mais souvent la joute partisane nous rappelle. Et essentiellement le plan sur la main-d'oeuvre, j'en suis tout à fait. Oui, à court terme, sur l'immigration parce que ces gens-là arrivent déjà formés. Il faut faire plus en matière de formation professionnelle. D'ailleurs, ma propre commission scolaire, notre propre commission scolaire au Témiscamingue a des projets fort intéressants que je défends auprès du ministre de l'Éducation. Je ne le fais pas seul, je le fais aussi avec les gens de la commission scolaire.

Je tiens à mentionner aussi que l'idée de rétablir l'équilibre budgétaire... et je vous taquine un peu en disant que toutes les mesures, à chaque fois qu'on voulait assainir les finances publiques, malheureusement, on n'a pas toujours eu vos appuis du côté de la deuxième opposition. Mais essentiellement cet équilibre budgétaire là visait justement à rétablir la confiance. Je vous rappellerai que les plus de 200 000 emplois créés depuis pas tout à fait encore quatre ans l'ont été beaucoup par l'entreprise privée, parce que les gens savaient qu'on ne s'en allait pas nécessairement en espèce de déficit.

Et là j'ai la plateforme du Parti québécois 2014-2018. J'ai recensé, sur les 36 recommandations, sept recommandations qui se rapportent à la création d'emplois et de richesse, donc je leur concède, il y en avait 10 qui se rapportaient à des questions de principe, puis là-dessus il y en avait des importants, là, l'équilibre hommes-femmes, etc., donc c'en était important, là, je ne banalise pas ça, mais 19 sont des mesures pour accroître les dépenses, toutes sortes de mesures qui nous auraient amenés à grossir un déficit, ce que notre gouvernement s'est obstinément refusé de faire. On a décidé de le faire sans hausser les impôts, sans hausser les taxes, quoique les prétentions du parti soient autres, mais essentiellement on a tenté, et c'est là qu'on a gagné toute la crédibilité. Le Fonds des générations a servi également à ça, c'est-à-dire à donner à l'ensemble du Québec une confiance de dire : Bien, il y a toujours un bas de laine qui va rester là pour les générations futures, ça va améliorer notre cote de crédit, ce qu'on a pu faire.

Mais essentiellement les emplois qui se sont créés en Abitibi-Témiscamingue, ça a tellement bien été que les principaux indicateurs, là — puis vous êtes tout de même en affaires — les PIB, les PIB par habitant, les revenus personnels, l'emploi, le taux de chômage, tous les indicateurs sont en bonification, en amélioration. On s'entend, le taux de chômage, c'est à la baisse pour que ça soit en bonification, mais essentiellement la rémunération moyenne, tout ça suit.

Bien sûr, il y a des problèmes d'ajustement avec les logements. Les logements sociaux ne sont pas toujours au rendez-vous, il y aurait des choses à faire. Mais essentiellement cette volonté d'aller plus loin, c'est vraiment une volonté de diversification économique et c'est ce qu'on veut soutenir. Val-d'Or et Rouyn-Noranda, sur les 121 villes parmi les plus importantes au Canada, ressortent 12e pour Val-d'Or et 33e pour Rouyn-Noranda en matière de villes entrepreneuriales au Canada. Donc, il y a plusieurs familles qui font le choix de l'Abitibi-Témiscamingue, et moi, j'en suis très, très fier.

Si vous me permettez, avec le temps qui file, j'insisterais au moins sur la forêt. Écoutez, il y a eu deux événements fort importants. Un premier, Forum Innovation Bois, sur lequel il y a eu beaucoup d'annonces qui se sont faites, mais ça a porté ses fruits et ça a été très, très bien reçu. C'était beaucoup le travail de mon collègue prédécesseur, le député de je ne sais pas trop où en Chaudière-Appalaches, mais essentiellement on a repris la suite des choses et, en équipe avec le parti ministériel, d'ailleurs, que je salue, qui travaille très bien, et les gens du cabinet, on a fait avancer le Québec. Tout récemment, on en a fait le bilan à Rouyn-Noranda spécifiquement, et honnêtement les gens étaient très contents.

Je vous donne quelques mesures. On a annoncé des mesures pour beaucoup, dont une sur laquelle je suis particulièrement fier, le financement dans les régions périphériques, et là je parle de Rimouski, je parle de Chicoutimi, je parle de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Université du Québec en Outaouais. Pour des raisons de rigueur budgétaire, on avait fait un redressement et on avait dû couper des financements en recherche. On l'a remis à raison de 1 million pour

une période de deux ans pour chacun de ces établissements de façon à maintenir des équipes. Mais j'y vais sur FPInnovations, des programmes Innovation bois, des analyses sur le sciage pour rendre le coût de la fibre plus faible. Toutes ces mesures-là, on les a faites avec les gens, parce qu'on a créé une table de concertation, on avait différents chantiers sur lesquels les industries y étaient. Et ces mesures-là, maintenant, qui existent — on en a un peu plus d'une quarantaine — sont utilisées par les entreprises, et ça donne des résultats. Les résultats sont qu'on n'a pas eu de fermetures d'emplois dans une crise sur le bois d'oeuvre comme on en a vécu la dernière fois. Le contexte n'est pas le même, mais essentiellement, présentement, les choses vont plutôt bien en la matière. Et cette concertation-là, parce que c'est ma marque de commerce en Abitibi-Témiscamingue mais aussi sur le plan québécois, j'ai créé une table avec les syndicats — Unifor, CSN, CSD — avec le monde patronal, Fédération des chambres de commerce, le Conseil du patronat du Québec et Conseil de l'industrie forestière du Québec, avec les municipalités, autant la Fédération québécoise des municipalités que l'Union des municipalités du Québec et le gouvernement, et ensemble, on a décidé des moyens à faire. Je faisais à la blague à mon collègue député de Bonaventure que lui était seul, moi, j'étais comme en table de concertation. Bien, c'est ensemble qu'on les a prises, les décisions, et ça a porté ses fruits.

Je voudrais juste citer, je fais ça très rapidement, Jocelyn Lessard, qui est de la Fédération québécoise des coopératives forestières, qui a assisté au Forum Innovation Bois à Rouyn-Noranda. Or, Jocelyn disait : «Le ministre [...] Blanchette a été rayonnant pendant toute la journée et il avait raison [de l'être].»

«Le Forum Innovation Bois n'est pas étranger à cette situation parce que plusieurs programmes gouvernementaux appuient les industriels.

«[...]Le ministre Blanchette a été attentif pendant les interventions de la journée. Il ne s'est pas contenté d'écouter. Il était en feu — je fais juste le citer, là, je ne suis pas tout d'accord avec ce qu'il dit — pour annoncer une série de mesures supplémentaires. Les annonces ont totalisé 7 650 000 \$ [supplémentaires]. Elles visent à soutenir la recherche, notamment en sylviculture et différentes initiatives pour une utilisation accrue du bois.

«[...]Nous sommes sincèrement — et là je cite toujours — soulagés qu'il demeure en poste à ce ministère afin qu'il poursuive son oeuvre.»

Écoutez, cette interpellation nous aura permis de faire un certain nombre de points, mais ma région, j'y tiens à coeur. Quand on parle de la guerre de la 117... Ce n'est pas juste quand on vient une fois en Abitibi-Témiscamingue qu'on se met à connaître nécessairement l'ensemble de la région. La guerre de la 117, là, c'est tout juste correct, c'est au hockey, c'est les Huskies et les Foreurs. Et je suis tellement fier que je porte la montre de la coupe Memorial quand on s'est rendus en finale là-bas. Je l'ai achetée à mes frais aux enchères, je vous rassure.

Au Témiscamingue, le chemin de pénétration — parce que je suis un chasseur, pour une première fois de ma vie, j'allais à la chasse — bien, il y a une tradition qu'au kilomètre 27 du chemin de pénétration on arrête pour prendre la bière avec les chasseurs du Témiscamingue, ce que j'ai fait avec grand plaisir. La messe du chasseur, bon, elle m'a fait... ça fait 35 ans qu'ils la font, j'en ai manqué une, j'ai été aux trois autres.

Essentiellement, les brunchs de l'âge d'or que je couvre, une clientèle à Noranda, à Évain, Montbeillard, Cloutier, au Moose, tout ça, ça fait partie de l'Abitibi-Témiscamingue et du vrai monde, ce sont souvent nos aînés, et c'est un moment... ça remplace les balcons d'église qu'on avait auparavant.

Barbe Broue, c'est une micro-brasserie du Témiscamingue, Le Prospecteur est à Val-d'Or, Belgh Brasse à Amos, Trèfle noir à Rouyn-Noranda. Quand on vient en région, là, il faut aller dans chacun de ces endroits-là. C'est ça qui donne de l'odeur, de la saveur et de la couleur à l'Abitibi-Témiscamingue. Et l'Abitibi, oui, je l'ai mentionné tantôt, a été peuplée par des immigrants. On est une terre d'accueil. On n'a pas toujours les mêmes positions avec la deuxième opposition en la matière. On a besoin de compétences, et ma région plus que tout autre.

Les mines, personne ne pourra jamais m'accuser de ne pas connaître les mines. J'ai descendu dans les mines de Goldcorp, de Raglan, de Matagami, de Nyrstar dans le Nord-du-Québec, chez mon collègue, mais aussi IAMGold, LaRonde, Goldex, Fonderie Horne, Canadian Malartic, ça, c'est en Abitibi-Témiscamingue.

Je l'ai mentionné tantôt, j'ai visité plusieurs fermes ovines, bovines, laitières, apiculteurs, grandes cultures, etc. J'ai 25 ans d'enseignement où que j'ai enseigné aux autochtones, des gens que j'apprends à connaître et qu'ils ont tellement une belle approche aussi que ça vaut la peine de s'en priver en termes de culture. Écoutez, j'ai enseigné à Amos, à Val-d'Or, à Rouyn-Noranda et à La Sarre et j'en suis très fier. J'ai aussi ma montre en or, qui n'est pas en or, mais qui symbolise les 25 ans de ce travail-là.

Je me suis promené sur les passerelles du parc Aiguebelle à plusieurs reprises avec un enfant soit sur le ventre ou soit dans le dos, parce que j'en ai trois, mais essentiellement c'est des choses qui donnent de la valeur. Et les gens qui viennent en région, qui ne passent pas par le parc Aiguebelle, ils manquent quelque chose. Et c'est la première fois que le parc Aiguebelle aura des investissements depuis longtemps. Le parc Opémican, que j'ai fait aussi avancer.

L'Abitibi-Témiscamingue, c'est pas mal plus que juste une visite à l'occasion. Et, honnêtement, je travaille bien avec les gens de la place, incluant le président de la Chambre de commerce, que je vais voir, que je vais saluer demain, et on pourra parler de l'échange qu'on a eu. Merci beaucoup, M. le Président.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre.

M. Blanchette : Et j'aimerais remercier mes collègues.

Le Président (M. Auger) : Bien oui, vous avez encore du temps, vous avez encore 15 secondes. Rapidement.

M. Blanchette : O.K., bon. Bien, je remercie, effectivement, tous les gens qui ont participé à ça. Ça a été vraiment une belle expérience, une première expérience, pour ma part. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Lorsque vous parliez de votre prédécesseur, vous parliez du député de Beauce-Sud, Dutil?

M. Blanchette : Oui... Non.

Le Président (M. Auger) : Non?

Une voix : Laurent Lessard.

Le Président (M. Auger) : Ah! O.K. Non, lui, vous ne pouvez pas le nommer, donc. Parce qu'effectivement un ancien, vous pouvez le nommer, mais un actuel en poste, on ne peut pas les nommer par leur nom personnel.

Donc, finalement, pour les 10 dernières minutes, M. le député de René-Lévesque, porte-parole de l'opposition officielle.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Je trouve ça quand même hasardeux de la part du ministre de qualifier mon intérêt, mon désir, mon amour pour les régions du Québec en qualifiant ma connaissance par les présences terrain que j'ai pu avoir ou que ma formation aurait pu avoir en Abitibi. C'est comme si j'avais dit : Parce que le député d'Ungava habite à Trois-Rivières puis qu'il n'est pas souvent dans son comté, il n'est pas au diapason. Vous comprenez? La partisanerie, elle n'est pas venue de notre côté, elle est venue de la vôtre.

Et, M. le Président, quand on entend des gens du milieu de la santé, une coalition, qui se rassemblent, qui se regroupent puis qui nous disent : Financièrement, en santé, ça ne va pas bien, et que votre préoccupation, c'est de savoir combien il y a de libéraux dans la salle, honnêtement, là, si c'est ça pour vous faire de la partisanerie, de notre côté, vous avez donné là des exemples flagrants.

D'ailleurs, puis c'est ça que je dénote, là, les gens d'Angliers, là, on n'a pas manqué de respect. Ce qu'on vous dit, là, puis c'est l'article de Radio-Canada, là : «Pour l'instant, on a signé une entente pour deux ans. Après ça, on verra — et je cite la mairesse d'Angliers, Mme Lyna Pine. On espère que d'ici deux ans, tout ça sera réalisé.» Je vous ai donné l'opportunité, M. le ministre, d'être ferme, hein? Vous auriez pu me dire : Vous avez raison, ça n'a pas de bon sens. Je vais m'assurer avec le ministre des Affaires municipales...

Une voix : ...

M. Ouellet : ...je vais m'asseoir avec le ministre des Affaires municipales et je vais m'assurer que le programme FEPTU n° 2 — parce que le premier est fermé, tout le monde a demandé des projets puis il a manqué d'argent — lorsqu'il réouvrira, vous serez aux premières loges pour l'avoir. C'est de la fermeté que je m'aurais attendu et non pas une intention de, bien, on va mettre les moyens et peut-être que ça va arriver. C'est ça que les gens nous demandent.

Deuxième chose, M. le Président, écoutez, le député de Papineau dit : Je me promène en circonscription, je me promène sur le territoire, puis les gens me parlent du bien du ministre, me disent qu'il fait une bonne job. Je ne sais pas, quand il s'est promené, s'il a vu les pancartes «député à vendre» sur les pelouses de certaines maisons qui se disaient : Mais que se passe-t-il? Est-ce qu'on le voit? Est-ce qu'on en a suffisamment? C'est ça que les gens nous demandent. Alors, je ne sais pas à qui vous parlez, mais ce n'est sûrement pas les mêmes, donc ça doit être des amis libéraux, parce que ceux qui nous parlent, nous autres, ne sont pas satisfaits du travail et du ministre en question.

Je m'aurais attendu, devant les enjeux de main-d'oeuvre, que le ministre nous aurait dit : Oui, vous avez raison, on n'en fait pas assez pour l'immigration. Voici ce que je vais faire avec le ministre responsable, voici ce que je vais m'engager. Vous avez raison, on a quasiment le plein-emploi, mais on pourrait être mieux. J'aurais aimé, encore une fois, M. le Président, beaucoup plus de fermeté de ce côté-là.

Puis là vous me parlez : Bien, écoutez, ce n'était pas de l'austérité, c'est de la rigueur budgétaire. On va arriver avec une mise à jour économique la semaine prochaine, on va se faire dire qu'on a des milliards et des millions à donner. Comment se fait-il que le CISSS va nous annoncer encore un déficit de 10 à 15 millions? Qui c'est qui travaille, là? C'est qui, le gestionnaire qui fait que ça balance chez vous, mais ça ne balance pas au service de santé? C'est ça que les gens vont se poser la question la semaine prochaine quand ils vont voir la mise à jour économique. Nous aurons une belle baisse d'impôt, mais le CISSS va faire encore des déficits puis le CISSS va fermer des lits.

Alors, c'est ça que les gens de l'Abitibi-Témiscamingue se demandent : Il va se passer quoi? On est-u capables d'avoir un peu plus de souffle en région? On est-u capables d'avoir un peu plus de tonus dans la région? C'est ça que les gens veulent. Alors, quand le ministre nous dit : C'est le fun, l'Abitibi et le Témiscamingue, je me promène, le monde se parle, je suis d'accord, M. le Président, je vis en région, c'est une proximité assumée. Les gens, dans les municipalités, dans les villages, se côtoient au centre d'achat, se côtoient à l'église, se côtoient dans les spectacles. Mais qu'est-ce qu'ils se disent entre eux autres, M. le Président? Est-ce que ça pourrait aller mieux? Puis ce matin c'était ça, on cherchait à donner les moyens à l'Abitibi d'aller mieux.

On nous a parlé que le Parti québécois annonçait l'armagédon sur l'Abitibi-Témiscamingue. M. le Président, l'armagédon est déjà arrivé, et là on est en train de reconstruire depuis ces trois dernières années. Alors, je comprends le ministre de nous faire l'amalgame de ses relations avec ses concitoyens qui sont flatteuses pour lui. Je comprends le ministre de nous citer, et je le ferais aussi, M. le Président, des endroits bucoliques, des endroits qui méritent d'être

visités, j'en suis. Des microbrasseries, on en a tous dans nos régions du Québec, j'aimerais tous les visiter si j'avais le temps, effectivement, M. le Président.

Je n'ai pas le bonheur de vivre en Abitibi-Témiscamingue, je vis sur la Côte-Nord, et M. le ministre le sait, on a beaucoup de route à faire pour se rendre en région, alors le temps que j'ai, je le passe dans la circonscription. Et, quand je peux aller visiter d'autres régions du Québec à titre de porte-parole des affaires municipales, à titre de porte-parole de priorité PME pour le développement économique régional, je le fais, M. le Président. Et ça va me faire plaisir d'y retourner encore et encore, en Abitibi-Témiscamingue, pour s'assurer, effectivement, que les engagements qui ont été pris par le gouvernement sont effectivement réalisés.

Alors, il nous reste, quoi, un an. Nous avons cité plusieurs enjeux qu'il reste encore des réponses à obtenir. Alors, en 2018, les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue, mais notamment ceux dans la circonscription du ministre, auront à décider si effectivement il leur a livré. Mais on est encore en attente de réponses sur la prison à Amos, quand est-ce. Parce qu'il était tout fier de nous dire que c'est grâce au gouvernement libéral que ça a été mis sur pied. Bien, je serais tenté de lui dire : C'est grâce à vous s'il n'est pas ouvert encore? On se pose la question. 130 millions, ça va embaucher beaucoup de monde, là. 130 millions, ce n'est pas ouvert. Alors, j'espère que les gens de l'Abitibi-Témiscamingue auront ces réponses-là avant les élections et pour qu'ils comprennent pourquoi ce n'est pas rendu.

Encore une fois, la faune, elle est importante pour l'Abitibi-Témiscamingue, comme partout au Québec. J'espère, M. le Président, qu'on aura des bonnes nouvelles pour tous ceux et celles qui travaillent dans le milieu de la faune, qui ont ça comme passion mais qui ont ça aussi comme entreprise. On a eu des discussions par rapport aux enjeux des caribous. Les pourvoyeurs semblent solliciter une main tendue pour trouver des solutions. J'espère, M. le Président, que, dans sa prochaine année, le ministre sera très actif à ce sujet, parce qu'on a besoin de nos chasseurs et pêcheurs. Et le travail du collègue de Bonaventure n'est pas fait en vain, de parcourir le Québec au grand complet et de constater comment, dans certains cas, nos chasseurs et pêcheurs en ont eu beaucoup à assumer ces derniers temps et qu'ils se posent la question, dans les prochaines années, de quelle façon ils pourront vivre de leur passion et de quelle façon ils pourront aussi, dans certains cas, gagner leur vie à travers les pourvoiries de chasse et de pêche.

Et je comprends, effectivement, et c'est important, le député d'Ungava l'a souligné, la présence des Premières Nations en Abitibi-Témiscamingue. Il faut effectivement arriver, un jour ou l'autre, à améliorer le dialogue entre nos communautés pour qu'on réussisse véritablement un développement économique régional avec les communautés autochtones. Nous avons, et je le vis aussi du côté de la région de la Côte-Nord, des enjeux majeurs avec l'occupation du territoire, avec les droits ancestraux, avec le respect des pratiques ancestrales. Il va falloir, effectivement, que le gouvernement adresse, dans l'ensemble de ses plans, une vision globale de ces enjeux avec la notion importante de la présence des Premières Nations avant nous, du respect, je vous dirais, de leur mode de vie, leur façon de fonctionner et qu'on n'essaie pas, comme on a pu essayer par le passé, de faire du développement économique à la saveur du Québec, mais qu'on le fasse en collaboration avec les Premières Nations parce que, oui, M. le Président, ils sont avec nous, ils occupent le territoire dignement. Et j'espère, et je ne pense pas... on n'a pas eu le temps d'en discuter beaucoup, mais je ne pense pas que la volonté du ministre, c'est aller à contresens là-dessus. Donc, de ce côté-là, je suis quand même tenté de dire qu'il est dans la bonne direction avec les Premières Nations. Je m'attends à ce qu'on continue dans ce sens-là.

En terminant, M. le Président, j'aimerais remercier les collègues de la partie gouvernementale d'avoir été avec nous, le collègue de la deuxième opposition d'avoir pris un temps de parole sur des enjeux, effectivement, importants. Et j'aimerais aussi remercier mon recherchiste, mais toute l'équipe du Parti québécois, notamment celle qui s'est présentée avec le chef, avec des députés, avec des chercheurs, la semaine passée, en Abitibi-Témiscamingue pour aller prendre le pouls et aller voir de quelle façon le Parti québécois allait avoir le plan solide pour 2018. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Donc, merci à vous, M. le député d'Arthabaska, de René-Lévesque, vos chercheurs, bien sûr, M. le député de Papineau, d'Ungava, M. le ministre, et votre équipe qui vous accompagne, l'équipe de la commission.

Et, compte tenu de l'heure, je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci, tout le monde, et bon week-end.

(Fin de la séance à 12 heures)